

NUMÉROS UTILES

	Répondeur	Suivi conso		Serveur de rechargement	Service client	
		Pour un affichage sur l'écran de votre mobile	Accès direct par serveur vocal		Depuis votre mobile	Depuis un poste fixe
La carte Prépayée	888 gratuit	*144# gratuit	222 gratuit	675 300 gratuit	675 200 gratuit la 1 ^{ère} minute puis prix d'un appel normal	0 969 360 200 appel non surtaxé
Be Live ou Mini Bloqué			555 gratuit			
Double Jeu ou Ultimate ou Ultimate light ou Slim		675 950 prix d'un appel normal				
Série Limitée Be Live pour BlackBerry®	123 gratuit		950 gratuit	675 300 gratuit		
Ultimate smartphone			675 950 prix d'un appel normal			

En France métropolitaine.

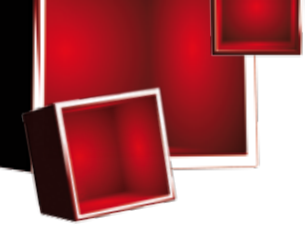




TARIFS NRJ MOBILE

AU 09/03/2011





SOMMAIRE

FORFAIT DOUBLE JEU	P.04
FICHE D'INFORMATION STANDARDISÉE DOUBLE JEU	P.05
FORFAIT ULTIMATE SMARTPHONE	P.06
FICHE D'INFORMATION STANDARDISÉE ULTIMATE SMARTPHONE	P.07
FORFAIT ULTIMATE	P.08
FICHE D'INFORMATION STANDARDISÉE ULTIMATE	P.09
FORFAIT ULTIMATE LIGHT	P.10
FICHE D'INFORMATION STANDARDISÉE ULTIMATE LIGHT	P.11
FORFAIT MINI BLOQUÉ.....	P.12
FICHE D'INFORMATION STANDARDISÉE MINI BLOQUÉ	P.13
FORFAIT BLOQUÉ BE LIVE	P.14
FICHE D'INFORMATION STANDARDISÉE BE LIVE.....	P.15
SÉRIE LIMITÉE BE LIVE POUR BLACKBERRY®	P.16
FICHE D'INFORMATION STANDARDISÉE SÉRIE LIMITÉE BE LIVE POUR BLACKBERRY®	P.17
FORFAIT SLIM.....	P.18
FICHE D'INFORMATION STANDARDISÉE SLIM.....	P.19
LA CARTE PREPAYÉE.....	P.20
FICHE D'INFORMATION STANDARDISÉE LA CARTE PREPAYÉE.....	P.21
INTERNATIONAL	P.24/25/26
OPTIONS	P.28/29
SERVICES PONCTUELS.....	P.29
SERVICES NRJ MOBILE	P.30
CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DE LA CARTE PRÉPAYÉE	P.31

FORFAIT DOUBLE JEU

Temps de communication	1h	2h
Prix mensuel 12 mois	26,90 €	31,90 €
Prix mensuel 24 mois	21,90 €	26,90 €
	Forfait de communications voix non surtaxées en France métropolitaine	
Description de l'offre	SMS ILLIMITES⁽¹⁾	
Usages illimités	<ul style="list-style-type: none"> • En France métropolitaine. • Hors SMS Multidestinataires. 	

LES COMMUNICATIONS DÉCOMPTÉES DU FORFAIT

- Appels voix vers les N° mobiles d'un opérateur métropolitain, à la seconde dès la 1^{ère} seconde. (Au-delà : 0,38 €/min).
- Appels voix vers les N° fixes métropolitains (y compris box ADSL, hors N° spéciaux ou N° d'accès internet) à la seconde dès la 1^{ère} seconde. (Au-delà : 0,38 €/min).
- Info conso 675 950 à la seconde dès la 1^{ère} seconde. (Au-delà : 0,38 €/min).
- N° commençant par 0 80 ; N° courts commençant par 30 ou 31 ; N° courts à 4 chiffres commençant par 1 : à la seconde dès la 1^{ère} seconde. (Au-delà : 0,38 €/min).
- N° commençant par 0 81 : décompté à la seconde dès la 1^{ère} seconde (Au-delà : 0,38 €/min). + tarif affiché par le fournisseur du service facturé hors forfait.

LES APPELS GRATUITS

- Appels vers répondeur 888 (gratuit depuis la France métropolitaine).
- N° d'urgence : 112 (Urgences), 115 (Samu Social), 15 (Samu), 17 (Police), 18 (Pompiers).

LES COMMUNICATIONS HORS FORFAIT

- Appels vers les numéros spéciaux : 0,38 €/min + tarif affiché par le fournisseur du service. Décomptés à la seconde après la 1^{ère} minute indivisible.
- Appels visio : 0,50 €/min décomptés à la seconde après la 1^{ère} minute indivisible.
- SMS métropolitains non surtaxés, autres qu'envoyés entre 2 personnes physiques (dont SMS multidestinataires) et/ou à usage privé : 0,10 €/destinataire.
- SMS métropolitains surtaxés : coût d'envoi d'un SMS national 0,10 € + tarif affiché par le fournisseur du service.
- MMS : 0,30 €/destinataire.
- Navigation web : 0,005 €/Ko. Pour plus d'informations : (cf « Services » p 30).
- Wap CSD : 0,38 €/min facturés à la seconde après la 1^{ère} minute indivisible.
- Les communications internationales (cf rubrique « International » p 24).

LES SERVICES INCLUS

- Présentation du numéro.
- Personnalisation du numéro.
- Report des minutes non consommées ⁽²⁾ du forfait le mois suivant.
- NRJ Mobile Away pour appeler depuis l'étranger (sur demande du client).
- Portabilité du N° (sur demande du client).
- Double appel.

LE SERVICE CLIENT

Pour contacter le Service Client en France métropolitaine, composez le 675 200 depuis votre portable NRJ Mobile (gratuit la 1^{ère} minute puis prix d'un appel normal) ou le 0 969 360 200 (appel non surtaxé depuis un poste fixe).

OFFRE SOUMISE A CONDITIONS. Engagement 12 ou 24 mois. Réservée aux nouveaux clients.

(1).SMS : métropolitains non surtaxés entre 2 personnes physiques et à usage privé. (2) Report des minutes non consommées dans la limite du forfait mensuel, sur le mois suivant uniquement, et décompté à l'issue du forfait mensuel en cours.

FICHE D'INFORMATION STANDARDISÉE

LE FORFAIT DOUBLE JEU (MISE À JOUR AU 02/11/2010)

Le Forfait Double Jeu est disponible avec l'ensemble des couvertures réseaux de NRJ Mobile : GSM / GPRS / 3G. Le client doit disposer d'un terminal compatible 3G et se trouver sous zone de couverture 3G pour profiter du service de visiophonie.

PRIX MENSUEL DE L'OFFRE OU DU GROUPE D'OFFRES	Forfait Double Jeu	Prix mensuel 12 mois	Prix mensuel 24 mois
	1h	26,90 €	21,90 €
	2h	31,90 €	26,90 €
Prix de la minute au-delà du forfait : 0,38 €/min (hors n°s spéciaux, n°s de services)			
DURÉE MINIMALE D'ENGAGEMENT	12 ou 24 mois		
DESCRIPTION DE L'OFFRE OU DU GROUPE D'OFFRES	<ul style="list-style-type: none"> • 1h, 2h de communications voix (hors numéros courts et spéciaux) utilisables 7j/7 et 24h/24 pour des appels vers fixes et mobiles en France métropolitaine (y compris box ADSL). • SMS illimités métropolitains, 24h/24, 7j/7 entre 2 personnes physiques et à usage privé, vers tous les opérateurs (hors SMS surtaxés et mult destinataires). 		
DÉCOMPTE DES COMMUNICATIONS	<p>Les communications voix en France métropolitaine sont décomptées du forfait à la seconde dès la 1^{ère} seconde.</p> <p>Les autres types de communication sont décomptés selon les conditions précisées dans la brochure Tarifs NRJ Mobile.</p>		
OPTIONS INCLUSES	<ul style="list-style-type: none"> • Report des minutes non consommées dans la limite du forfait mensuel, sur le mois suivant uniquement et décompté à l'issue du forfait mensuel en cours • Personnalisation du numéro • Messagerie vocale • NRJ Mobile Away (pour appeler ou être joint à l'étranger) • Présentation du numéro. 		
CONDITIONS DE RÉSILIATION À L'INITIATIVE DU CLIENT	<p>Le client peut mettre fin au contrat avant la fin de la période minimale d'engagement, sous réserve du paiement des frais tels que définis ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En cas de souscription d'un forfait 12 mois, sous réserve du paiement des frais d'abonnement et services y afférents restant à courir jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement. • En cas de souscription d'un forfait 24 mois, sous réserve : <ul style="list-style-type: none"> - dans l'hypothèse d'une résiliation intervenant avant la fin du 12^{ème} mois, du paiement des frais d'abonnement et services y afférents restant à courir jusqu'à la fin du 12^{ème} mois et du paiement du ¼ des frais d'abonnement et services y afférents restant à courir jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement - dans l'hypothèse d'une résiliation intervenant après la fin du 12^{ème} mois, du paiement du ¼ des frais d'abonnement et services y afférents restant à courir jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement. <p>Au-delà de la période minimale d'engagement, la résiliation peut intervenir à tout moment et sans indemnité. La demande de résiliation doit être envoyée par recommandé avec AR. La résiliation prend effet dans un délai de 7 jours calendaires suivant la réception par NRJ Mobile de la lettre de résiliation.</p>		
RÉSEAUX / TECHNOLOGIES	Réseaux GSM / GPRS / 3G sous réserve de détenir un mobile compatible avec la technologie du réseau que le client souhaite utiliser.		
SERVICE CLIENT	<p>Accessible du lundi au samedi de 8h à 22h (hors jours fériés) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - depuis le portable : 675 200 (1^{ère} minute gratuite, appel décompté du forfait ou 0,38 €/min au-delà du forfait) - depuis un fixe : 0 969 360 200 (appel non surtaxé depuis un poste fixe en France métropolitaine). 		

FORFAIT ULTIMATE SMARTPHONE

Temps de communication	2h	5h	10h
Prix mensuel 12 mois	45,99 €	52,99 €	65,99 €
Prix mensuel 24 mois	39,99 €	46,99 €	59,99 €
Forfait de communications voix non surtaxées en France métropolitaine			
Description de l'offre	SMS, WEB en haut débit 3G+* + MAILS avec Pièces Jointes EN ILLIMITÉ⁽¹⁾ (Débit ajusté au-delà de 1 Go) + E-mails et BlackBerry® Messenger ILLIMITÉ⁽¹⁾ <small>(avec les mobiles BlackBerry®)</small>		
Usages illimités	<ul style="list-style-type: none"> • En France métropolitaine. • Hors SMS Multidestinatoires. • Usage modem, voix sur IP, Peer to Peer et Newsgroups interdits. 		

LES COMMUNICATIONS DÉCOMPTÉES DU FORFAIT

- Appels voix vers les N° mobiles d'un opérateur métropolitain, à la seconde dès la 1^{ère} seconde. (Au-delà : 0,38 €/min.)
- Appels voix vers les N° fixes métropolitains (y compris box ADSL, hors N° spéciaux ou N° d'accès internet) à la seconde dès la 1^{ère} seconde. (Au-delà : 0,38 €/min.)
- Info conso 675 950 à la seconde dès la 1^{ère} seconde. (Au-delà : 0,38 €/min.)
- N° commençant par 0 80 ; N° courts commençant par 30 ou 31 ; N° courts à 4 chiffres commençant par 1 : à la seconde dès la 1^{ère} seconde. (Au-delà : 0,38 €/min.)
- N° commençant par 0 81 : décompté à la seconde dès la 1^{ère} seconde (Au-delà : 0,38 €/min.) + tarif affiché par le fournisseur du service facturé hors forfait.

LES APPELS GRATUITS

- Appels vers répondeur 123 (gratuit depuis la France métropolitaine).
- N° d'urgence : 112 (Urgences), 115 (Samu Social), 15 (Samu), 17 (Police), 18 (Pompiers).

LES COMMUNICATIONS HORS FORFAIT

- Appels vers les numéros spéciaux : 0,38 €/min + tarif affiché par le fournisseur du service. Décomptés à la seconde après la 1^{ère} minute indivisible.
- Appels visio : 0,50 €/min décomptés à la seconde après la 1^{ère} minute indivisible.
- SMS métropolitains non surtaxés, autres qu'envoyés entre 2 personnes physiques (dont SMS multidestinatoires) et/ou à usage privé : 0,10 €/destinataire.
- SMS métropolitains surtaxés : coût d'envoi d'un SMS national 0,10 € + tarif affiché par le fournisseur du service
- MMS photo/son/vidéo : 0,30 €/destinataire.
- Wap CSD : 0,38 €/min facturés à la seconde après la 1^{ère} minute indivisible.
- Les communications internationales (cf rubrique « International » p 24).

LES SERVICES INCLUS

- Présentation du numéro.
- Personnalisation du numéro.
- Report des minutes non consommées⁽²⁾ du forfait le mois suivant.
- NRJ Mobile Away pour appeler depuis l'étranger (sur demande du client).
- Portabilité du N° (sur demande du client).
- Double appel.

LE SERVICE CLIENT

Pour contacter le Service Client en France métropolitaine, composez le 675 200 depuis votre portable NRJ Mobile (gratuit la 1^{ère} minute puis prix d'un appel normal) ou le 0 969 360 200 (appel non surtaxé depuis un poste fixe).

OFFRE SOUMISE A CONDITIONS. Engagement 12 ou 24 mois. Réserve aux nouveaux clients. **Sous réserve de mobile compatible.**

* Débit jusqu'à 3.6 Mb/s. Sous réserve de couverture de Réseau. (1) **SMS** : métropolitains non surtaxés entre 2 personnes physiques et à usage privé. **Web** : exclusivement sur et depuis votre mobile. Hors surtaxes téléchargements et services. **E-mails** : en émission et en réception, depuis les messageries du type POP3 et IMAP compatibles. **Débit ajusté** : réduction mensuelle du débit au-delà de 1Go d'échanges de données (dont web, e-mails et BlackBerry® Messenger). (2) Report des minutes non consommées dans la limite du forfait mensuel, sur le mois suivant uniquement, et décompté à l'issue du forfait mensuel en cours.

FICHE D'INFORMATION STANDARDISÉE

LE FORFAIT ULTIMATE SMARTPHONE (AU 02/11/2010)

Le forfait Ultimate smartphone est disponible avec l'ensemble des couvertures réseaux de NRJ Mobile : GSM / GPRS / 3G. Le client doit disposer d'un terminal compatible 3G/3G+ et se trouver sous zone de couverture 3G/3G+ pour profiter du service de visiophonie.

PRIX MENSUEL DE L'OFFRE OU DU GROUPE D'OFFRES	Forfait Ultimate smartphone	Prix mensuel 12 mois	Prix mensuel 24 mois
	2h	45,99 €	39,99 €
	5h	52,99 €	46,99 €
	10h	65,99 €	59,99 €
Prix de la minute au-delà du forfait : 0,38 €/min (hors n°s spéciaux, n°s de services)			
DURÉE MINIMALE D'ENGAGEMENT	12 ou 24 mois		
DESCRIPTION DE L'OFFRE OU DU GROUPE D'OFFRES	<ul style="list-style-type: none"> • 2h, 5h ou 10h de communications voix (hors numéros courts et spéciaux) utilisables 7j/7 et 24h/24 pour des appels vers fixes et mobiles en France métropolitaine (y compris box ADSL). • SMS illimités métropolitains, 24h/24, 7j/7 entre 2 personnes physiques et à usage privé, vers tous les opérateurs (hors SMS surtaxés et multimediateurs). • Web et mails illimités : accès gratuit et illimité en France métropolitaine sur le mobile 24h/24 et 7j/7. Au-delà de 1 Go, réduction mensuelle du débit.		
DÉCOMPTE DES COMMUNICATIONS	<p>Les communications voix en France métropolitaine sont décomptées du forfait à la seconde dès la 1^{ère} seconde.</p> <p>Les autres types de communication sont décomptés selon les conditions précisées dans la brochure Tarifs NRJ Mobile.</p>		
OPTIONS INCLUSES	<ul style="list-style-type: none"> • Report des minutes non consommées dans la limite du forfait mensuel, sur le mois suivant uniquement et décompté à l'issue du forfait mensuel en cours • Personnalisation du numéro • Messagerie vocale • NRJ Mobile Away (pour appeler ou être joint à l'étranger) • Présentation du numéro. 		
CONDITIONS DE RÉSILIATION À L'INITIATIVE DU CLIENT	<p>Le client peut mettre fin au contrat avant la fin de la période minimale d'engagement, sous réserve du paiement des frais tels que définis ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En cas de souscription d'un forfait 12 mois, sous réserve du paiement des frais d'abonnement et services y afférents restant à courir jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement. • En cas de souscription d'un forfait 24 mois, sous réserve : <ul style="list-style-type: none"> - dans l'hypothèse d'une résiliation intervenant avant la fin du 12^{ème} mois, du paiement des frais d'abonnement et services y afférents restant à courir jusqu'à la fin du 12^{ème} mois et du paiement du ¼ des frais d'abonnement et services y afférents restant à courir jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement - dans l'hypothèse d'une résiliation intervenant après la fin du 12^{ème} mois, du paiement du ¼ des frais d'abonnement et services y afférents restant à courir jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement. <p>Au-delà de la période minimale d'engagement, la résiliation peut intervenir à tout moment et sans indemnité. La demande de résiliation doit être envoyée par recommandé avec AR. La résiliation prend effet dans un délai de 7 jours calendaires suivant la réception par NRJ Mobile de la lettre de résiliation.</p>		
RÉSEAUX / TECHNOLOGIES	Réseaux GSM / GPRS / 3G sous réserve de détenir un mobile compatible avec la technologie du réseau que le client souhaite utiliser.		
SERVICE CLIENT	<p>Accessible du lundi au samedi de 8h à 22h (hors jours fériés) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - depuis le portable : 675 200 (1^{ère} minute gratuite, appel décompté du forfait ou 0,38 €/min au-delà du forfait) - depuis un fixe : 0 969 360 200 (appel non surtaxé depuis un poste fixe en France métropolitaine). 		

FORFAIT ULTIMATE

Temps de communication	2h	5h	10h
Prix mensuel 12 mois	35,90 €	40,90 €	50,90 €
Prix mensuel 24 mois	29,90 €	34,90 €	44,90 €
Forfait de communications voix non surtaxées en France métropolitaine			
Description de l'offre	SMS, WEB et MAILS ILLIMITÉS ⁽¹⁾ (Débit ajusté au-delà de 200 Mo)		
Usages illimités	<ul style="list-style-type: none"> • En France métropolitaine. • Hors SMS Multidestinataires. • Usage modem, voix sur IP, Peer to Peer et Newsgroups interdits. 		

LES COMMUNICATIONS DÉCOMPTÉES DU FORFAIT

- Appels voix vers les N° mobiles d'un opérateur métropolitain, à la seconde dès la 1^{ère} seconde. (Au-delà : 0,38 €/min.)
- Appels voix vers les N° fixes métropolitains (y compris box ADSL, hors N° spéciaux ou N° d'accès internet) à la seconde dès la 1^{ère} seconde. (Au-delà : 0,38 €/min.)
- Info conso 675 950 à la seconde dès la 1^{ère} seconde. (Au-delà : 0,38 €/min.)
- N° commençant par 0 80 ; N° courts commençant par 30 ou 31 ; N° courts à 4 chiffres commençant par 1 : à la seconde dès la 1^{ère} seconde. (Au-delà : 0,38 €/min.)
- N° commençant par 0 81 : décompté à la seconde dès la 1^{ère} seconde (Au-delà : 0,38 €/min.) + tarif affiché par le fournisseur du service facturé hors forfait.

LES APPELS GRATUITS

- Appels vers répondeur 888 (gratuit depuis la France métropolitaine).
- N° d'urgence : 112 (Urgences), 115 (Samu Social), 15 (Samu), 17 (Police), 18 (Pompiers).

LES COMMUNICATIONS HORS FORFAIT

- Appels vers les numéros spéciaux : 0,38 €/min + tarif affiché par le fournisseur du service. Décomptés à la seconde après la 1^{ère} minute indivisible.
- Appels visio : 0,50 €/min décomptés à la seconde après la 1^{ère} minute indivisible.
- SMS métropolitains non surtaxés, autres qu'envoyés entre 2 personnes physiques (dont SMS multidestinataires) et/ou à usage privé : 0,10 €/destinataire.
- SMS métropolitains surtaxés : coût d'envoi d'un SMS national 0,10 € + tarif affiché par le fournisseur du service
- MMS : 0,30 €/destinataire.
- Wap CSD : 0,38 €/min facturés à la seconde après la 1^{ère} minute indivisible.
- Les communications internationales (cf rubrique « International » p 24).

LES SERVICES INCLUS

- Présentation du numéro.
- Personnalisation du numéro.
- Report des minutes non consommées⁽²⁾ du forfait le mois suivant.
- NRJ Mobile Away pour appeler depuis l'étranger (sur demande du client).
- Portabilité du N° (sur demande du client).
- Double appel.

LE SERVICE CLIENT

Pour contacter le Service Client en France métropolitaine, composez le 675 200 depuis votre portable NRJ Mobile (gratuit la 1^{ère} minute puis prix d'un appel normal) ou le 0 969 360 200 (appel non surtaxé depuis un poste fixe).

OFFRE SOUMISE A CONDITIONS. Engagement 12 ou 24 mois. Réserve aux nouveaux clients. **Sous réserve de mobile compatible.**

(1) **SMS** : métropolitains non surtaxés entre 2 personnes physiques et à usage privé. **Web** : exclusivement sur et depuis votre mobile. Hors surtaxes téléchargements et services. **E-mails** : en émission et en réception, depuis les messageries du type POP3 et IMAP compatibles. **Débit ajusté** : réduction mensuelle du débit au-delà de 200 Mo d'échanges de données (dont web et e-mails). (2) Report des minutes non consommées dans la limite du forfait mensuel, sur le mois suivant uniquement, et décompté à l'issue du forfait mensuel en cours.

FICHE D'INFORMATION STANDARDISÉE

LE FORFAIT ULTIMATE (MISE À JOUR AU 02/11/2010)

Le Forfait Ultimate est disponible avec l'ensemble des couvertures réseaux de NRJ Mobile : GSM / GPRS / 3G. Le client doit disposer d'un terminal compatible 3G et se trouver sous zone de couverture 3G pour profiter du service de visiophonie.

PRIX MENSUEL DE L'OFFRE OU DU GROUPE D'OFFRES	Forfait Ultimate	Prix mensuel 12 mois	Prix mensuel 24 mois
	2h	35,90 €	29,90 €
	5h	40,90 €	34,90 €
	10h	50,90 €	44,90 €
Prix de la minute au-delà du forfait : 0,38 €/min (hors n°s spéciaux, n°s de services)			
DURÉE MINIMALE D'ENGAGEMENT	12 ou 24 mois		
DESCRIPTION DE L'OFFRE OU DU GROUPE D'OFFRES	<ul style="list-style-type: none"> • 2h, 5h ou 10h de communications voix (hors numéros courts et spéciaux) utilisables 7j/7 et 24h/24 pour des appels vers fixes et mobiles en France métropolitaine (y compris box ADSL). • SMS illimités métropolitains, 24h/24, 7j/7 entre 2 personnes physiques et à usage privé, vers tous les opérateurs (hors SMS surtaxés et multidestinataires). • Web et mails illimités : accès gratuit et illimité en France métropolitaine sur le mobile 24h/24 et 7j/7. Au-delà de 200 Mo, réduction mensuelle du débit.		
DÉCOMPTE DES COMMUNICATIONS	<p>Les communications voix en France métropolitaine sont décomptées du forfait à la seconde dès la 1^{ère} seconde.</p> <p>Les autres types de communication sont décomptés selon les conditions précisées dans la brochure Tarifs NRJ Mobile.</p>		
OPTIONS INCLUSES	<ul style="list-style-type: none"> • Report des minutes non consommées dans la limite du forfait mensuel, sur le mois suivant uniquement et décompté à l'issue du forfait mensuel en cours • Personnalisation du numéro • Messagerie vocale • NRJ Mobile Away (pour appeler ou être joint à l'étranger) • Présentation du numéro. 		
CONDITIONS DE RÉSILIATION À L'INITIATIVE DU CLIENT	<p>Le client peut mettre fin au contrat avant la fin de la période minimale d'engagement, sous réserve du paiement des frais tels que définis ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En cas de souscription d'un forfait 12 mois, sous réserve du paiement des frais d'abonnement et services y afférents restant à courir jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement. • En cas de souscription d'un forfait 24 mois, sous réserve : <ul style="list-style-type: none"> - dans l'hypothèse d'une résiliation intervenant avant la fin du 12^{ème} mois, du paiement des frais d'abonnement et services y afférents restant à courir jusqu'à la fin du 12^{ème} mois et du paiement du ¼ des frais d'abonnement et services y afférents restant à courir jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement - dans l'hypothèse d'une résiliation intervenant après la fin du 12^{ème} mois, du paiement du ¼ des frais d'abonnement et services y afférents restant à courir jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement. <p>Au-delà de la période minimale d'engagement, la résiliation peut intervenir à tout moment et sans indemnité. La demande de résiliation doit être envoyée par recommandé avec AR. La résiliation prend effet dans un délai de 7 jours calendaires suivant la réception par NRJ Mobile de la lettre de résiliation.</p>		
RÉSEAUX / TECHNOLOGIES	Réseaux GSM / GPRS / 3G sous réserve de détenir un mobile compatible avec la technologie du réseau que le client souhaite utiliser.		
SERVICE CLIENT	<p>Accessible du lundi au samedi de 8h à 22h (hors jours fériés) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - depuis le portable : 675 200 (1^{ère} minute gratuite, appel décompté du forfait ou 0,38 €/min au-delà du forfait) - depuis un fixe : 0 969 360 200 (appel non surtaxé depuis un poste fixe en France métropolitaine). 		

FORFAIT ULTIMATE LIGHT

FORFAIT SANS MOBILE

Temps de communication	2h	5h	10h
Prix mensuel 12 mois	27,90 €	32,90 €	42,90 €
Prix mensuel 24 mois	23,90 €	28,90 €	38,90 €
Forfait de communications voix non surtaxées en France métropolitaine			
Description de l'offre	SMS, WEB et MAILS ILLIMITÉS⁽¹⁾ (Débit ajusté au-delà de 200 Mo)		
Usages illimités	<ul style="list-style-type: none">• En France métropolitaine.• Hors SMS Multidestinataires.• Usage modem, voix sur IP, Peer to Peer et Newsgroups interdits.		

LES COMMUNICATIONS DÉCOMPTÉES DU FORFAIT

- Appels voix vers les N° mobiles d'un opérateur métropolitain, à la seconde dès la 1^{ère} seconde. (Au-delà : 0,38 €/min.)
- Appels voix vers les N° fixes métropolitains (y compris box ADSL, hors N° spéciaux ou N° d'accès internet) à la seconde dès la 1^{ère} seconde. (Au-delà : 0,38 €/min.)
- Info conso 675 950 à la seconde dès la 1^{ère} seconde. (Au-delà : 0,38 €/min.)
- N° commençant par 0 80 ; N° courts commençant par 30 ou 31 ; N° courts à 4 chiffres commençant par 1 : à la seconde dès la 1^{ère} seconde. (Au-delà : 0,38 €/min.)
- N° commençant par 0 81 : décompté à la seconde dès la 1^{ère} seconde (Au-delà : 0,38 €/min.) + tarif affiché par le fournisseur du service facturé hors forfait.

LES APPELS GRATUITS

- Appels vers répondeur 888 (gratuit depuis la France métropolitaine).
- N° d'urgence : 112 (Urgences), 115 (Samu Social), 15 (Samu), 17 (Police), 18 (Pompiers).

LES COMMUNICATIONS HORS FORFAIT

- Appels vers les numéros spéciaux : 0,38 €/min + Tarif affiché par le fournisseur du service. Décomptés à la seconde après la 1^{ère} minute indivisible
- Appels visio : 0,50 €/min. décomptés à la seconde après la 1^{ère} minute indivisible
- SMS métropolitains non surtaxés, autres qu'envoyés entre 2 personnes physiques (dont SMS multidestinataires) et/ou à usage privé : 0,10 €/destinataire.
- SMS métropolitains surtaxés : coût d'envoi d'un SMS national 0.10 € (non décompté du forfait SMS) + Tarif affiché par le fournisseur du service.
- MMS : 0,30 €/destinataire
- Wap CSD : 0.38 €/min facturés à la seconde après la 1^{ère} minute indivisible
- Les communications internationales (cf rubrique « International » p 24).

LES SERVICES INCLUS

- Présentation du numéro.
- Personnalisation du numéro.
- Report des minutes non consommées⁽²⁾ du forfait le mois suivant.
- NRJ Mobile Away pour appeler depuis l'étranger (sur demande du client).
- Portabilité du N° (sur demande du client).
- Double appel.

LE SERVICE CLIENT

Pour contacter le Service Client en France métropolitaine, composez le 675 200 depuis votre portable NRJ Mobile (gratuit la 1^{ère} minute puis prix d'un appel normal) ou le 0 969 360 200 (appel non surtaxé depuis un poste fixe).

OFFRE SOUMISE A CONDITIONS. Engagement 12 ou 24 mois. Réserve aux nouveaux clients. **Sous réserve de mobile compatible.**

(1) **SMS** : métropolitains non surtaxés entre 2 personnes physiques et à usage privé. **Web** : exclusivement sur et depuis votre mobile. Hors surtaxes téléchargements et services. **E-mails** : en émission et en réception, depuis les messageries du type POP3 et IMAP compatibles. **Débit ajusté** : réduction mensuelle du débit au-delà de 200 Mo d'échanges de données (dont web et e-mails). (2) Report des minutes non consommées dans la limite du forfait mensuel, sur le mois suivant uniquement, et décompté à l'issue du forfait mensuel en cours.

FICHE D'INFORMATION STANDARDISÉE

LE FORFAIT ULTIMATE LIGHT (MISE À JOUR AU 02/11/2010)

Le forfait Ultimate light est proposé exclusivement sans mobile et est disponible avec l'ensemble des couvertures réseaux de NRJ Mobile : GSM / GPRS / 3G. Le client doit disposer d'un terminal compatible 3G et se trouver sous zone de couverture 3G pour profiter du service de visiophonie.

PRIX MENSUEL DE L'OFFRE OU DU GROUPE D'OFFRES	Forfait Ultimate light	Prix mensuel 12 mois	Prix mensuel 24 mois
	2h	27,90 €	23,90 €
	5h	32,90 €	28,90 €
	10h	42,90 €	38,90 €
Prix de la minute au-delà du forfait : 0,38 €/min (hors n°s spéciaux, n°s de services)			
DURÉE MINIMALE D'ENGAGEMENT	12 ou 24 mois		
DESCRIPTION DE L'OFFRE OU DU GROUPE D'OFFRES	<ul style="list-style-type: none"> • 2h, 5h ou 10h de communications voix (hors numéros courts et spéciaux) utilisables 7j/7 et 24h/24 pour des appels vers fixes et mobiles en France métropolitaine (y compris box ADSL). • SMS illimités métropolitains, 24h/24, 7j/7 entre 2 personnes physiques et à usage privé, vers tous les opérateurs (hors SMS surtaxés et multidestinataires). • Web et mails illimités : accès gratuit et illimité en France métropolitaine à Web et mails sur le mobile 24h/24 et 7j/7. Au-delà de 200 Mo, réduction mensuelle du débit. 		
DÉCOMPTE DES COMMUNICATIONS	<p>Les communications voix en France métropolitaine sont décomptées du forfait à la seconde dès la 1^{ère} seconde.</p> <p>Les autres types de communication sont décomptés selon les conditions précisées dans la brochure Tarifs NRJ Mobile.</p>		
OPTIONS INCLUSES	<ul style="list-style-type: none"> • Report des minutes non consommées dans la limite du forfait mensuel, sur le mois suivant uniquement et décompté à l'issue du forfait mensuel en cours • Personnalisation du numéro • Messagerie vocale • NRJ Mobile Away (pour appeler ou être joint à l'étranger) • Présentation du numéro. 		
CONDITIONS DE RÉSILIATION À L'INITIATIVE DU CLIENT	<p>Le client peut mettre fin au contrat avant la fin de la période minimale d'engagement, sous réserve du paiement des frais tels que définis ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En cas de souscription d'un forfait 12 mois, sous réserve du paiement des frais d'abonnement et services y afférents restant à courir jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement. • En cas de souscription d'un forfait 24 mois, sous réserve : <ul style="list-style-type: none"> - dans l'hypothèse d'une résiliation intervenant avant la fin du 12^{ème} mois, du paiement des frais d'abonnement et services y afférents restant à courir jusqu'à la fin du 12^{ème} mois et du paiement du ¼ des frais d'abonnement et services y afférents restant à courir jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement - dans l'hypothèse d'une résiliation intervenant après la fin du 12^{ème} mois, du paiement du ¼ des frais d'abonnement et services y afférents restant à courir jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement. <p>Au-delà de la période minimale d'engagement, la résiliation peut intervenir à tout moment et sans indemnité. La demande de résiliation doit être envoyée par recommandé avec AR. La résiliation prend effet dans un délai de 7 jours calendaires suivant la réception par NRJ Mobile de la lettre de résiliation</p>		
RÉSEAUX / TECHNOLOGIES	Réseaux GSM / GPRS / 3G sous réserve de détenir un mobile compatible avec la technologie du réseau que le client souhaite utiliser.		
SERVICE CLIENT	<p>Accessible du lundi au samedi de 8h à 22h (hors jours fériés) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - depuis le portable : 675 200 (1^{ère} minute gratuite, appel décompté du forfait ou 0,38 €/min au-delà du forfait) - depuis un fixe : 0 969 360 200 (appel non surtaxé depuis un poste fixe en France métropolitaine). 		

FORFAIT MINI-BLOQUÉ

Temps de communication	30 min ⁽¹⁾	45 min ⁽¹⁾
Prix mensuel 12 mois	17,90 €	20,90 €
Prix mensuel 24 mois	13,90 €	16,90 €
Coût / min ⁽²⁾	0,46 €/min	0,38 €/min
Description de l'offre	Forfait Bloqué de communications (voix, SMS, MMS, communications Internationales ...) + 100 SMS inclus ⁽³⁾	

LES COMMUNICATIONS DÉCOMPTÉES DU FORFAIT

- Les appels voix et visio vers les N° mobiles d'un opérateur métropolitain ou vers les N° fixes métropolitains : facturés à la seconde dès la 1^{ère} seconde.
- N° commençant par 0 80 ; N° courts commençant par 30 ou 31 ; N° courts à 4 chiffres commençant par 1 : facturés à la seconde dès la 1^{ère} seconde.
- N° commençant par 0 81 : décompté à la seconde dès la 1^{ère} seconde + tarif affiché par le fournisseur du service.
- Appels vers les numéros spéciaux : 0,35 €/min + tarif affiché par le fournisseur du service. Décomptés à la seconde après la 1^{ère} minute indivisible.
- SMS métropolitains non surtaxés entre 2 personnes physiques et à usage privé décomptés en priorité du forfait 100 SMS. (Au-delà : 0,10 €/destinataire).
- MMS métropolitains non surtaxés entre 2 personnes physiques et à usage privé : décomptés en priorité du forfait 100 SMS sur la base de 1 MMS = 3 SMS. (Au-delà : 0,30 €/destinataire).
- SMS métropolitains surtaxés : coût d'envoi d'un SMS national 0,10 € + tarif affiché par le fournisseur du service.
- Navigation Web en France métropolitaine : 0,005 €/Ko. Pour plus d'infos (cf « Services » p 30).
- Les communications internationales (cf rubrique « International » p 25).

UNE FOIS LE CRÉDIT MENSUEL ÉPUISÉ

Le forfait se bloque, vous continuez à recevoir des appels et des SMS/MMS en France métropolitaine, mais vous ne pouvez plus émettre d'appels, de SMS/MMS et naviguer sur internet. Il est toutefois rechargeable avec les recharges NRJ Mobile (Cf. « La Carte Prépayée » page 20), afin de pouvoir continuer à communiquer. Ces recharges ne sont pas soumises à une durée de validité. Les communications voix et visio décomptées de la recharge sont facturées à la seconde dès la première seconde : 0,35 €/min.

LES APPELS GRATUITS

- Appels vers répondeur 888 (gratuit depuis la France métropolitaine).
- N° d'urgence : 112 (Urgences), 115 (Samu Social), 15 (Samu), 17 (Police), 18 (Pompiers).
- Appels vers le 675 300 en France métropolitaine pour recharger ou déclencher le crédit secours une fois le crédit épuisé.
- Info conso au *144# ou 555.

LES SERVICES INCLUS

- Personnalisation du numéro.
- Report du crédit de communication non utilisé⁽⁴⁾ du forfait le mois suivant. Les SMS inclus chaque mois ne sont pas reportables.
- Crédit secours de 2 €⁽⁵⁾.
- NRJ Mobile Away pour appeler depuis l'étranger.
- Portabilité du N° (sur demande du client).
- Présentation du numéro.
- Double appel.
- Alerte conso par SMS.

LE SERVICE CLIENT

Pour contacter le Service Client en France métropolitaine, composez le 675 200 depuis votre portable NRJ Mobile (gratuit la 1^{ère} minute puis prix d'un appel normal) ou le 0 969 360 200 (appel non surtaxé depuis un poste fixe).

OFFRE SOUMISE A CONDITIONS. Engagement 12 ou 24 mois. Réservée aux nouveaux clients.

(1) Temps maximum de communication calculé à partir d'un usage exclusif d'appels voix non surtaxés en France métropolitaine. (2) Coût par minute pour des appels voix non surtaxés en France métropolitaine. (3) Les SMS offerts chaque mois ne sont pas reportables. (4) Report du crédit de communication dans la limite du forfait mensuel, sur le mois suivant uniquement, et décompté à l'issue du forfait mensuel en cours. (5) Crédit de secours déclenchable 1 fois par mois lorsque votre forfait est inférieur à un 1 €. Ce crédit de secours sera débité de votre forfait bloqué le mois suivant.

FICHE D'INFORMATION STANDARDISÉE

LE FORFAIT MINI-BLOQUÉ (MISE À JOUR AU 02/11/2010)

Le Mini-Bloqué NRJ Mobile est disponible avec l'ensemble des couvertures réseaux de NRJ Mobile : GSM / GPRS / 3G. Le client doit disposer d'un terminal compatible 3G et se trouver sous zone de couverture 3G pour profiter du service de visiophonie.

PRIX MENSUEL DE L'OFFRE OU DU GROUPE D'OFFRES	Prix mensuel 12 mois		Prix mensuel 24 mois
	Jusqu'à 30 min + 100 SMS inclus	17,90 €	
Jusqu'à 45 min + 100 SMS inclus	20,90 €		16,90 €
DURÉE MINIMALE D'ENGAGEMENT	12 ou 24 mois		
DESCRIPTION DE L'OFFRE OU DU GROUPE D'OFFRES	<ul style="list-style-type: none"> • Forfait de communication (appels voix, visio, SMS, MMS, appels vers l'international, web, téléchargements ...) qui se bloque une fois le crédit mensuel épuisé. Ce crédit équivalent, selon le forfait choisi, à 30 minutes ou 45 minutes d'appels voix en France métropolitaine (hors n° spéciaux) correspond au temps maximum de communication calculé à partir d'un usage exclusif d'appels voix en France métropolitaine. • Les SMS métropolitains non surtaxés, entre 2 personnes physiques et à usage privé, sont décomptés en priorité du forfait 100 SMS inclus, au delà : 0,10 €/destinataire. Ces SMS sont utilisables en MMS sur la base de 1 MMS = 3 SMS. Au-delà le MMS est à 0.30 €/destinataire. <p>Il est rechargeable à tout moment avec la gamme des recharges NRJ Mobile (Cf. « La Carte Prépayée » page 20), afin de pouvoir continuer à communiquer. Ces recharges ne sont pas soumises à une durée de validité. Les communications voix et visio décomptées de la recharge sont facturées à la seconde dès la 1^{ère} seconde : 0,35 €/min.</p>		
DÉCOMPTE DES COMMUNICATIONS	Les communications voix/visio en France métropolitaine sont décomptées du forfait à la seconde dès la 1 ^{ère} seconde. Les communications décomptées des recharges le sont à la seconde dès la 1 ^{ère} seconde. Les autres types de communication sont décomptés selon les conditions précisées dans la brochure Tarifs NRJ Mobile.		
OPTIONS INCLUSES	<ul style="list-style-type: none"> • Report du crédit de communication non utilisé dans la limite du forfait mensuel, sur le mois suivant uniquement, et décompté à l'issue du forfait mensuel en cours • Crédit secours de 2 € : pour déclencher la réserve d'appel, il suffit d'appeler le 675 300 (appel gratuit en France métropolitaine) depuis votre mobile. Crédit de secours déclenchable une fois par mois lorsque votre forfait est inférieur à 1 €. Ce crédit de secours sera débité de votre forfait bloqué le mois suivant • Personnalisation du numéro • Messagerie vocale • Double appel • Alerte conso par SMS • Info conso *144# ou 555 • Présentation du numéro • NRJ Mobile Away (pour appeler ou être joint à l'étranger) 		
CONDITIONS DE RÉSILIATION À L'INITIATIVE DU CLIENT	<p>Le client peut mettre fin au contrat avant la fin de la période minimale d'engagement, sous réserve du paiement des frais tels que définis ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En cas de souscription d'un forfait 12 mois, sous réserve du paiement des frais d'abonnement et services y afférents restant à courir jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement. • En cas de souscription d'un forfait 24 mois, sous réserve : <ul style="list-style-type: none"> - dans l'hypothèse d'une résiliation intervenant avant la fin du 12^{ème} mois, du paiement des frais d'abonnement et services y afférents restant à courir jusqu'à la fin du 12^{ème} mois et du paiement du ¼ des frais d'abonnement et services y afférents restant à courir jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement - dans l'hypothèse d'une résiliation intervenant après la fin du 12^{ème} mois, du paiement du ¼ des frais d'abonnement et services y afférents restant à courir jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement. <p>Au-delà de la période minimale d'engagement, la résiliation peut intervenir à tout moment et sans indemnité. La demande de résiliation doit être envoyée par recommandé avec AR. La résiliation prend effet dans un délai de 7 jours calendaires suivant la réception par NRJ Mobile de la lettre de résiliation. Tout crédit de communication que le client a rechargé sur son Mini-Bloqué et non utilisé le jour de la résiliation du contrat d'abonnement est automatiquement et irrévocablement perdu.</p>		
RÉSEAUX / TECHNOLOGIES	Réseaux GSM / GPRS / 3G sous réserve de détenir un mobile compatible avec la technologie du réseau que le client souhaite utiliser.		
SERVICE CLIENT	<p>Accessible du lundi au samedi de 8h à 22h (hors jours fériés) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - depuis le portable : 675 200 (gratuit la 1^{ère} minute puis prix d'un appel normal) - depuis un fixe : 0 969 360 200 (appel non surtaxé depuis un poste fixe en France métropolitaine). 		

NOUVELLE VERSION

FORFAIT BLOQUÉ **BE LIVE**

Temps de communication	1h ⁽¹⁾ My community*	1h ⁽¹⁾	1h30 ⁽¹⁾	2h ⁽¹⁾	3h ⁽¹⁾
Prix mensuel 12 mois	23,99 €	26,99 €	28,99 €	33,99 €	28,99 €
Prix mensuel 24 mois	19,99 €	22,99 €	24,99 €	29,99 €	24,99 €
Coût / min ⁽²⁾	0,34 €/min	0,38 €/min	0,28 €/min	0,25 €/min	0,14 €/min
Forfait Bloqué de communications (voix, SMS, MMS, communications Internationales ...)					
Description de l'offre	SMS ILLIMITÉS⁽³⁾ en France métropolitaine tous opérateurs + 2 places pour le concert de votre choix ⁽⁴⁾				
	Facebook, Twitter et Mails en ILLIMITÉ⁽³⁾ depuis l'application My community* (débit ajusté au delà de 200 Mo)	WEB et MAILS ILLIMITÉS⁽³⁾ (débit ajusté au delà de 200 Mo)			
Usages illimités	<ul style="list-style-type: none"> • En France métropolitaine. • Hors SMS Multidestinataires. • Usage modem, voix sur IP, Peer to Peer et Newsgroups interdits. • Sous réserve d'un crédit de communication positif 				

LES COMMUNICATIONS DÉCOMPTÉES DU FORFAIT

- Les appels voix et visio vers les N° mobiles d'un opérateur métropolitain ou vers les N° fixes métropolitains : facturés à la seconde dès la 1^{ère} seconde.
- N° commençant par 0 80 ; N° courts commençant par 30 ou 31 ; N° courts à 4 chiffres commençant par 1 : facturés à la seconde dès la 1^{ère} seconde.
- N° commençant par 0 81 : décompté à la seconde dès la 1^{ère} seconde + tarif affiché par le fournisseur du service.
- Appels vers les numéros spéciaux : 0,38 €/min + tarif affiché par le fournisseur du service. Décomptés à la seconde après la 1^{ère} minute indivisible.
- SMS métropolitains non surtaxés, autres qu'envoyés entre 2 personnes physiques (dont SMS multidestinataires) et/ou à usage privé : 0,10 €/destinataires.
- MMS métropolitains non surtaxés entre 2 personnes physiques et à usage privé : 0,30 €/destinataire.
- SMS métropolitains surtaxés : coût d'envoi d'un SMS national 0,10 € + tarif affiché par le fournisseur du service.
- Be live 1H My community* : Navigation web en France métropolitaine : 0.005 €/Ko. Facebook, Twitter et Mails depuis l'application My community* : gratuits. Pour plus d'informations : (cf « Services » p30).
- Be Live 3H : Navigation web en France métropolitaine : 0.005 €/Ko. Pour plus d'informations : (cf « Services » p30).
- Les communications internationales (cf rubrique « International » p 24).

UNE FOIS LE CRÉDIT MENSUEL ÉPUISÉ

Le forfait se bloque, vous continuez à recevoir des appels et des SMS/MMS en France métropolitaine, mais vous ne pouvez plus émettre d'appels, de SMS/MMS et naviguer sur le web. Il est toutefois rechargeable avec les recharges

NRJ Mobile (Cf. « La Carte Prépayée » page 20), afin de pouvoir continuer à communiquer. Ces recharges ne sont pas soumises à une durée de validité. Les communications voix et visio décomptées de la recharge sont facturées à la seconde dès la 1^{ère} seconde : 0,38 €/min.

LES APPELS GRATUITS

- Appels vers répondeur 888 (gratuit depuis la France métropolitaine).
- N° d'urgence : 112 (Urgences), 115 (Samu Social), 15 (Samu), 17 (Police), 18 (Pompiers).
- Appels vers le 675 300 en France métropolitaine pour recharger ou déclencher le crédit secours une fois le crédit épuisé.
- Info conso au *144# ou 555.

LES SERVICES INCLUS

- Personnalisation du numéro.
- Report du crédit de communication non utilisé⁽⁵⁾ du forfait le mois suivant.
- Crédit secours de 2 €⁽⁶⁾.
- NRJ Mobile Away pour appeler depuis l'étranger.
- Portabilité du N° (sur demande du client).
- Présentation du numéro.
- Double appel.
- Alerte conso par SMS.
- Le contrôle parental à activer sur demande auprès du Service Client

LE SERVICE CLIENT

Pour contacter le Service Client en France métropolitaine, composez le 675 200 depuis votre portable NRJ Mobile (gratuit la 1^{ère} minute puis prix d'un appel normal) ou le 0 969 360 200 (appel non surtaxé depuis un poste fixe).

OFFRE SOUMISE A CONDITIONS. Engagement 12 ou 24 mois. Réservée aux nouveaux clients. **Sous réserve de mobile compatible. Liste des terminaux compatibles pour Be Live My community sur www.nrjmobile.fr**

(1) Temps maximum de communication calculé à partir d'un usage exclusif d'appels voix non surtaxés en France métropolitaine. (2) Coût par minute pour des appels voix non surtaxés en France métropolitaine. (3) **My community** : Accès aux services Facebook, Twitter et mails uniquement depuis l'application My community téléchargeable sur le portail MyNRJMobile. A défaut, facturé au tarif en vigueur. **SMS** : métropolitains non surtaxés entre 2 personnes physiques et à usage privé. **Web** : exclusivement sur et depuis votre mobile. Hors surtaxes téléchargements et services. **E-mails** : en émission et réception depuis les messageries du type POP3 et IMAP. **Débit ajusté** : réduction mensuelle du débit au-delà de 200 Mo d'échanges de données (dont web, e-mails et usages à partir de l'application My community). (4) A choisir entre le 2e et le 12e mois à compter du premier appel, parmi une liste consultable sur www.nrjmobile-belive.fr. Sous réserve d'être à jour de ses obligations de paiement envers NRJ Mobile. Billets non remboursables, ni échangeables. (5) Report du crédit de communication dans la limite du forfait mensuel, sur le mois suivant uniquement, et décompté à l'issue du forfait mensuel en cours. (6) Crédit de secours déclenchable 1 fois par mois lorsque votre forfait est inférieur à un 1 €. Ce crédit de secours sera débité de votre forfait bloqué le mois suivant. * Ma communauté

LE FORFAIT BLOQUÉ BE LIVE (AU 09/03/2011)

Le Forfait Bloqué Be Live NRJ Mobile est disponible avec l'ensemble des couvertures réseaux de NRJ Mobile : GSM / GPRS / 3G. Le client doit disposer d'un terminal compatible 3G et se trouver sous zone de couverture 3G pour profiter du service de visiophonie.

PRIX MENSUEL DE L'OFFRE OU DU GROUPE D'OFFRES		Prix mensuel 12 mois	Prix mensuel 24 mois
	Jusqu'à 1h (My community)	23,99 €	19,99 €
	Jusqu'à 1h	26,99 €	22,99 €
	Jusqu'à 1h30	28,99 €	24,99 €
	Jusqu'à 2h	33,99 €	29,99 €
	Jusqu'à 3h	28,99 €	24,99 €
DURÉE MINIMALE D'ENGAGEMENT		12 ou 24 mois	
DESCRIPTION DE L'OFFRE OU DU GROUPE D'OFFRES		<ul style="list-style-type: none"> • Forfait de communication (appels voix, visio, SMS, MMS, appels vers l'international, web, téléchargements ...) qui se bloque une fois le crédit mensuel épuisé. Ce crédit équivalent, selon le forfait choisi, à 1h, 1h30, 2h ou 3h d'appels voix en France métropolitaine (hors n° spéciaux) correspond au temps maximum de communication calculé à partir d'un usage exclusif d'appels voix en France métropolitaine. • Les SMS métropolitains non surtaxés sont gratuits et illimités, entre 2 personnes physiques et à usage privée, (hors SMS surtaxés et SMS multidestinataires) sous réserve d'un crédit de communication positif. • Le Forfait Bloqué est rechargeable à tout moment avec la gamme des recharges NRJ Mobile (Cf. « La Carte Prépayée» page 20), afin de pouvoir continuer à communiquer. Ces recharges ne sont pas soumises à une durée de validité. Les communications voix et visio décomptées de la recharge sont facturées à la seconde dès la 1^{ère} seconde : 0,38 €/min. • Be Live 1h, 1h30 et 2h : web et mails illimités : accès gratuit et illimité en France métropolitaine sous réserve d'un crédit de communication positif. Au-delà de 200 Mo, réduction mensuelle du débit. • Be Live 1h My community : accès aux services Facebook, Twitter et mails uniquement depuis l'application My community téléchargeable sur le portail MyNRJMobile : accès gratuit et illimité en France métropolitaine sous réserve d'un crédit de communication positif. Au-delà de 200 Mo, réduction mensuelle du débit. • 2 places pour le concert de votre choix à choisir entre le 2^{ème} et le 12^{ème} mois à compter du 1^{er} appel. 	
DÉCOMPTE DES COMMUNICATIONS		Les communications voix/visio en France métropolitaine sont décomptées du forfait à la seconde dès la 1 ^{ère} seconde. Les communications décomptées des recharges le sont à la seconde dès la 1 ^{ère} seconde. Les autres types de communication sont décomptés selon les conditions précisées dans la brochure Tarifs NRJ Mobile.	
OPTIONS INCLUSES		<ul style="list-style-type: none"> • Report du crédit de communication non utilisé dans la limite du forfait mensuel, sur le mois suivant uniquement, et décompté à l'issue du forfait mensuel en cours • Crédit secours de 2 € : pour déclencher la réserve d'appel, il suffit d'appeler le 675 300 (appel gratuit en France métropolitaine) depuis votre mobile. Crédit de secours déclenchable une fois par mois lorsque votre forfait est inférieur à 1€. Ce crédit de secours sera débité de votre forfait bloqué le mois suivant • Personnalisation du numéro • Messagerie vocale • Présentation du numéro. • NRJ Mobile Away (pour appeler ou être joint à l'étranger) • Double Appel • Alerte conso • Info conso *144# ou 555 	
CONDITIONS DE RÉSILIATION À L'INITIATIVE DU CLIENT		<p>Le client peut mettre fin au contrat avant la fin de la période minimale d'engagement, sous réserve du paiement des frais tels que définis ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En cas de souscription d'un forfait 12 mois, sous réserve du paiement des frais d'abonnement et services y afférents restant à courir jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement. • En cas de souscription d'un forfait 24 mois, sous réserve : <ul style="list-style-type: none"> - dans l'hypothèse d'une résiliation intervenant avant la fin du 12^{ème} mois, du paiement des frais d'abonnement et services y afférents restant à courir jusqu'à la fin du 12^{ème} mois et du paiement du ¼ des frais d'abonnement et services y afférents restant à courir jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement - dans l'hypothèse d'une résiliation intervenant après la fin du 12^{ème} mois, du paiement du ¼ des frais d'abonnement et services y afférents restant à courir jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement. <p>Au-delà de la période minimale d'engagement, la résiliation peut intervenir à tout moment et sans indemnité. La demande de résiliation doit être envoyée par recommandé avec AR. La résiliation prend effet dans un délai de 7 jours calendaires suivant la réception par NRJ Mobile de la lettre de résiliation.</p> <p>Tout crédit de communication que le client a rechargé sur son Forfait Bloqué et non utilisé le jour de la résiliation du contrat d'abonnement est automatiquement et irrévocablement perdu.</p>	
RÉSEAUX / TECHNOLOGIES		Réseaux GSM / GPRS / 3G sous réserve de détenir un mobile compatible avec la technologie du réseau que le client souhaite utiliser.	
SERVICE CLIENT		<p>Accessible du lundi au samedi de 8h à 22h (hors jours fériés) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - depuis le portable : 675 200 (gratuit la 1^{ère} minute puis prix d'un appel normal) - depuis un fixe : 0 969 360 200 (appel non surtaxé depuis un poste fixe en France métropolitaine). 	

SÉRIE LIMITÉE JUSQU'AU 30/06/11

BE LIVE POUR BLACKBERRY®

Temps de communication	1h ⁽¹⁾
Prix mensuel 12 mois	28,90 €
Prix mensuel 24 mois	24,90 €
Coût / min ⁽²⁾	0,41 €/min
	Forfait Bloqué de communications (voix, SMS, MMS, communications Internationales ...)
Description de l'offre	SMS ILLIMITÉS⁽³⁾ + WEB ILLIMITÉ⁽³⁾ + E-mails et BlackBerry® Messenger ILLIMITÉ⁽³⁾ (Débit ajusté au-delà de 200 Mo) + 2 places pour le concert de votre choix⁽⁴⁾
Usages illimités	<ul style="list-style-type: none">• En France métropolitaine.• Sous réserve d'un crédit de communication positif• Hors SMS Multidestinataires.• Usage modem, voix sur IP, Peer to Peer et Newsgroups interdits.

LES COMMUNICATIONS DÉCOMPTÉES DU FORFAIT

- Les appels voix et visio vers les N° mobiles d'un opérateur métropolitain ou vers les N° fixes métropolitains : facturés à la seconde dès la 1^{ère} seconde.
- N° commençant par 0 80 ; N° courts commençant par 30 ou 31 ; N° courts à 4 chiffres commençant par 1 : facturés à la seconde dès la 1^{ère} seconde.
- N° commençant par 0 81 : décompté à la seconde dès la 1^{ère} seconde + tarif affiché par le fournisseur du service.
- Appels vers les numéros spéciaux : 0,35 €/min + tarif affiché par le fournisseur du service. Décomptés à la seconde après la 1^{ère} minute indivisible.
- SMS métropolitains non surtaxés, autres qu'envoyés entre 2 personnes physiques (dont SMS multidestinataires) et/ou à usage privé : 0,10 €/destinataire.
- Les MMS photo/son/vidéo 0,30 €/destinataire.
- MMS texte : 0,10 €/destinataire
- SMS métropolitains surtaxés : coût d'envoi d'un SMS national 0,10 € + tarif affiché par le fournisseur du service.
- Les communications internationales (cf rubrique « International » p 26).

UNE FOIS LE CRÉDIT MENSUEL ÉPUISÉ

Le forfait se bloque, vous continuez à recevoir des appels et des SMS/MMS en France métropolitaine, mais vous ne pouvez plus émettre d'appels, de SMS/MMS et naviguer sur internet. Il est toutefois rechargeable avec les recharges NRJ Mobile (Cf. « La Carte Prépayée » page 20), afin de pouvoir continuer à communiquer. Ces recharges ne sont pas soumises à une durée de validité. Les communications voix et visio décomptées de la recharge sont facturées à la seconde dès la 1^{ère} seconde : 0,35 €/min

LES APPELS GRATUITS

- Appels vers répondeur 123 (gratuit depuis la France métropolitaine).
- N° d'urgence : 112 (urgences), 115 (Samu Social), 15 (Samu), 17 (Police), 18 (Pompiers).
- Appels vers le 675 300 en France métropolitaine pour recharger ou déclencher le crédit secours une fois le crédit épuisé.
- Info conso au 950 (depuis la France métropolitaine).

LES SERVICES INCLUS

- Personnalisation du numéro.
- Report du crédit de communication non utilisé⁽⁵⁾ du forfait le mois suivant.
- Crédit secours de 2 €⁽⁶⁾.
- NRJ Mobile Away pour appeler depuis l'étranger.
- Portabilité du N° (sur demande du client).
- Présentation du numéro.
- Double appel.
- Alerte conso par SMS.

LE SERVICE CLIENT

Pour contacter le Service Client en France métropolitaine, composez le 675 200 depuis votre portable NRJ Mobile (gratuit la 1^{ère} minute puis prix d'un appel normal) ou le 0 969 360 200 (appel non surtaxé depuis un poste fixe).

OFFRE SOUMISE A CONDITIONS. Engagement 12 ou 24 mois. Réserve aux nouveaux clients. **Sous réserve de mobile compatible. MMS non accessibles depuis l'étranger.**

(1) Temps maximum de communication calculé à partir d'un usage exclusif d'appels voix non surtaxés en France métropolitaine. (2) Coût par minute pour des appels voix non surtaxés en France métropolitaine. (3) **SMS** : métropolitains non surtaxés entre 2 personnes physique et à usage privé. **Web** : Exclusivement sur et depuis votre mobile. Hors surtaxes téléchargements et services. **E-mails** : en émission et en réception, depuis les messageries du type POP3 et IMAP compatibles. **Débit ajusté** : réduction mensuelle du débit au-delà de 200 Mo d'échanges de données (dont web, e-mails et BlackBerry® Messenger). (4) A choisir entre le 2^{ème} et le 12^{ème} mois à compter du premier appel, parmi une liste consultable sur www.nrjmobile-belive.fr. Sous réserve d'être à jour de ses obligations de paiement envers NRJ Mobile. Billets non remboursables, ni échangeables. (5) Report du crédit de communication dans la limite du forfait mensuel, sur le mois suivant uniquement, et décompté à l'issue du forfait mensuel en cours. (6) Crédit de secours déclenchable 1 fois par mois lorsque votre forfait est inférieur à un 1 €. Ce crédit de secours sera débité de votre forfait bloqué le mois suivant.

FICHE D'INFORMATION STANDARDISÉE

SÉRIE LIMITÉE BE LIVE POUR BLACKBERRY®**(AU 02/11/2010)**

La série limitée Be Live pour BlackBerry® est disponible avec l'ensemble des couvertures réseaux de NRJ Mobile : GSM / GPRS / 3G. Le client doit disposer d'un terminal compatible 3G et se trouver sous zone de couverture 3G pour profiter du service de visiophonie.

PRIX MENSUEL DE L'OFFRE OU DU GROUPE D'OFFRES		Prix mensuel 12 mois	Prix mensuel 24 mois
		1h	28,90 €
DURÉE MINIMALE D'ENGAGEMENT	12 ou 24 mois		
DESCRIPTION DE L'OFFRE OU DU GROUPE D'OFFRES	<ul style="list-style-type: none"> • Forfait de communication (appels voix, visio, SMS, MMS, appels vers l'international, wap, téléchargements ...) qui se bloque une fois le crédit mensuel épuisé. Ce crédit équivalent à 1h d'appels voix en France métropolitaine (hors n° spéciaux) correspond au temps maximum de communication calculé à partir d'un usage exclusif d'appels voix en France métropolitaine. • Les SMS métropolitains non surtaxés sont gratuits et illimités, entre 2 personnes physiques et à usage privée, (hors SMS surtaxés et SMS multidestinataires) sous réserve d'un crédit de communication positif. <p>Le Forfait Bloqué est rechargeable à tout moment avec la gamme des recharges NRJ Mobile (Cf. « La Carte Prépayée» page 20), afin de pouvoir continuer à communiquer. Ces recharges ne sont pas soumises à une durée de validité. Les communications voix et visio décomptées de la recharge sont facturées à la seconde dès la 1^{ère} seconde : 0,35 €/min.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accès au web et aux e-mails sur le mobile : gratuit et illimité en France métropolitaine sous réserve d'un crédit de communication positif. Au-delà de 200 Mo, réduction mensuelle du débit. • 2 places pour le concert de votre choix à choisir entre le 2^{ème} et le 12^{ème} mois à compter du 1^{er} appel. 		
DÉCOMPTE DES COMMUNICATIONS	<p>Les communications voix/visio en France métropolitaine sont décomptées du forfait à la seconde dès la 1^{ère} seconde. Les communications décomptées des recharges le sont à la seconde dès la 1^{ère} seconde. Les autres types de communication sont décomptés selon les conditions précisées dans la brochure Tarifs NRJ Mobile.</p>		
OPTIONS INCLUSES	<ul style="list-style-type: none"> • Report du crédit de communication non utilisé dans la limite du forfait mensuel, sur le mois suivant uniquement, et décompté à l'issue du forfait mensuel en cours • Crédit secours de 2 € : pour déclencher la réserve d'appel, il suffit d'appeler le 675 300 (appel gratuit en France métropolitaine) depuis votre mobile • Crédit de secours déclenchable une fois par mois lorsque votre forfait est inférieur à 1 €. Ce crédit de secours sera débité de votre forfait bloqué le mois suivant • Personnalisation du numéro • Messagerie vocale • Double appel • Alerte conso par SMS • Info conso 950 (depuis la France métropolitaine) • Présentation du numéro • NRJ Mobile Away (pour appeler ou être joint à l'étranger). 		
CONDITIONS DE RÉSILIATION À L'INITIATIVE DU CLIENT	<p>Le client peut mettre fin au contrat avant la fin de la période minimale d'engagement, sous réserve du paiement des frais tels que définis ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En cas de souscription d'un forfait 12 mois, sous réserve du paiement des frais d'abonnement et services y afférents restant à courir jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement. • En cas de souscription d'un forfait 24 mois, sous réserve : <ul style="list-style-type: none"> - dans l'hypothèse d'une résiliation intervenant avant la fin du 12^{ème} mois, du paiement des frais d'abonnement et services y afférents restant à courir jusqu'à la fin du 12^{ème} mois et du paiement du 1/4 des frais d'abonnement et services y afférents restant à courir jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement - dans l'hypothèse d'une résiliation intervenant après la fin du 12^{ème} mois, du paiement du 1/4 des frais d'abonnement et services y afférents restant à courir jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement. <p>Au-delà de la période minimale d'engagement, la résiliation peut intervenir à tout moment et sans indemnité. La demande de résiliation doit être envoyée par recommandé avec AR. La résiliation prend effet dans un délai de 7 jours calendaires suivant la réception par NRJ Mobile de la lettre de résiliation.</p> <p>Tout crédit de communication que le client a rechargé sur son Forfait Bloqué et non utilisé le jour de la résiliation du contrat d'abonnement est automatiquement et irrévocablement perdu.</p>		
RÉSEAUX / TECHNOLOGIES	Réseaux GSM / GPRS / 3G sous réserve de détenir un mobile compatible avec la technologie du réseau que le client souhaite utiliser.		
SERVICE CLIENT	<p>Accessible du lundi au samedi de 8h à 22h (hors jours fériés) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - depuis le portable : 675 200 (gratuit la 1^{ère} minute puis prix d'un appel normal) - depuis un fixe : 0 969 360 200 (appel non surtaxé depuis un poste fixe en France métropolitaine). 		

FORFAIT SLIM

NOUVEAU

FORFAIT SANS MOBILE

Temps de communication	30 min
Prix mensuel	9,99 €
Description de l'offre	Forfait sans engagement de communications voix non surtaxées en France métropolitaine

LES COMMUNICATIONS DÉCOMPTÉES DU FORFAIT

- Appels voix vers les N° mobiles d'un opérateur métropolitain, à la seconde dès la 1^{ère} seconde. (Au-delà : 0,38 €/min)
- Appels voix vers les N° fixes métropolitains (y compris box ADSL, hors N° spéciaux ou N° d'accès internet) à la seconde dès la 1^{ère} seconde. (Au-delà : 0,38 €/min)
- Info conso 675 950 à la seconde dès la 1^{ère} seconde. (Au-delà : 0,38 €/min).
- N° commençant par 0 80 ; N° courts commençant par 30 ou 31 ; N° courts à 4 chiffres commençant par 1 : à la seconde dès la 1^{ère} seconde. (Au-delà : 0,38 €/min)
- N° commençant par 0 81 : décompté à la seconde dès la 1^{ère} seconde (Au-delà : 0,38 €/min). + tarif affiché par le fournisseur du service facturé hors forfait.

LES APPELS GRATUITS

- Appels vers répondeur 888 (gratuit depuis la France métropolitaine).
- N° d'urgence : 112 (Urgences), 115 (Samu Social), 15 (Samu), 17 (Police), 18 (Pompiers).

LES COMMUNICATIONS HORS FORFAIT

- Appels vers les numéros spéciaux : 0,38€/min + tarif affiché par le fournisseur du service. Décomptés à la seconde après la 1^{ère} minute indivisible.
- Appels visio : 0,50 €/min décomptés à la seconde après la 1^{ère} minute indivisible.
- SMS métropolitains non surtaxés, autres qu'envoyés entre 2 personnes physiques (dont SMS multidestinataires) et/ou à usage privé : 0,10 €/destinataire.
- SMS métropolitains surtaxés : coût d'envoi d'un SMS national 0,10 € + tarif affiché par le fournisseur du service.
- MMS : 0,30 €/destinataire.
- Navigation web : 0,005 €/Ko. Pour plus d'informations : (cf « Services » p 30).
- Wap CSD : 0,38 €/min facturés à la seconde après la 1^{ère} minute indivisible.
- Les communications internationales (cf rubrique « International » p 24).

LES SERVICES INCLUS

- Présentation du numéro.
- Personnalisation du numéro.
- Report des minutes non consommées⁽¹⁾ du forfait le mois suivant.
- NRJ Mobile Away pour appeler depuis l'étranger (sur demande du client).
- Portabilité du N° (sur demande du client).
- Double appel.

LE SERVICE CLIENT

Pour contacter le Service Client en France métropolitaine, composez le 675 200 depuis votre portable NRJ Mobile (gratuit la 1^{ère} minute puis prix d'un appel normal) ou le 0 969 360 200 (appel non surtaxé depuis un poste fixe).

FICHE D'INFORMATION STANDARDISÉE

FORFAIT SLIM (AU 09/03/2011)

Le Forfait Slim est disponible avec l'ensemble des couvertures réseaux de NRJ Mobile : GSM / GPRS / 3G. Le client doit disposer d'un terminal compatible 3G et se trouver sous zone de couverture 3G pour profiter du service de visiophonie.

PRIX MENSUEL DE L'OFFRE OU DU GROUPE D'OFFRES	30 min	9,99 €
DURÉE MINIMALE D'ENGAGEMENT	SANS engagement	
DESCRIPTION DE L'OFFRE OU DU GROUPE D'OFFRES	<ul style="list-style-type: none"> • 30 min de communications voix (hors numéros courts et spéciaux) utilisables 7j/7 et 24h/24 pour des appels vers fixes et mobiles en France métropolitaine (y compris box ADSL). 	
DÉCOMPTE DES COMMUNICATIONS	Les communications voix en France métropolitaine sont décomptées du forfait à la seconde dès la 1 ^{ère} seconde. Les autres types de communication sont décomptés selon les conditions précisées dans la brochure Tarifs NRJ Mobile.	
OPTIONS INCLUSES	<ul style="list-style-type: none"> • Report des minutes non consommées dans la limite du forfait mensuel, sur le mois suivant uniquement et décompté à l'issue du forfait mensuel en cours. • Personnalisation du numéro • Messagerie vocale • Présentation du numéro • NRJ Mobile Away (pour appeler ou être joint à l'étranger) 	
CONDITIONS DE RÉSILIATION À L'INITIATIVE DU CLIENT	La résiliation peut intervenir à tout moment et sans indemnité. La demande de résiliation doit être envoyée par recommandé avec AR. La résiliation prend effet dans un délai de 7 jours calendaires suivant la réception par NRJ Mobile de la lettre de résiliation.	
RÉSEAUX / TECHNOLOGIES	Réseaux GSM / GPRS / 3G sous réserve de détenir un mobile compatible avec la technologie du réseau que le client souhaite utiliser.	
SERVICE CLIENT	<p>Accessible du lundi au samedi de 8h à 22h (hors jours fériés) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - depuis le portable : 1^{ère} minute gratuite, appel décompté du forfait ou 0,38€/min au-delà du forfait. - depuis un fixe : 0 969 360 200 (appel non surtaxé depuis un poste fixe en France métropolitaine). 	

LA CARTE PREPAYÉE

LES RECHARGES NRJ MOBILE

	Recharges	5€	10€	15€	20€	30€	50€	100€
Formule ClassiCall (0,45€/min)	Équivalent en com (jusqu'à) ⁽¹⁾	11 min	22 min	33 min	44 min	66 min	111 min	222 min
	Équivalent en SMS (jusqu'à)	50 SMS	100 SMS	150 SMS	200 SMS	300 SMS	500 SMS	1000 SMS
	Durée de validité	10 jours	20 jours	30 jours	40 jours	60 jours	100 jours	1 an
Formule Double Jeu (0,225€/min)	Équivalent en com (jusqu'à) ⁽²⁾	22 min	44 min	66 min	88 min	132 min	222 min	444 min
	Équivalent en SMS	SMS ILLIMITÉS ⁽³⁾	SMS ILLIMITÉS ⁽³⁾	SMS ILLIMITÉS ⁽³⁾	SMS ILLIMITÉS ⁽³⁾	SMS ILLIMITÉS ⁽³⁾	SMS ILLIMITÉS ⁽³⁾	SMS ILLIMITÉS ⁽³⁾
	Durée de validité	4 jours	10 jours	15 jours	20 jours	30 jours	50 jours	6 mois

2 FORMULES :

- **ClassiCall** : Communiquez à votre rythme : un prix minute unique 0,45 €/min et jusqu'à 1 an de durée de validité.
- **Double Jeu** : Appels ou SMS, pourquoi choisir ? 2 fois plus de temps de communication utilisable 7j/7 et 24h/24 pour des appels vers fixes (y compris box ADSL) et mobiles en France métropolitaine, et SMS illimités métropolitains 24h/24, 7j/7 vers tous les opérateurs (hors SMS surtaxés et SMS multidestinataires). SMS entre 2 personnes physiques et à usage privé, sous réserve d'un crédit positif.

RECHARGES SURF :

- Pour bénéficier de tarifs intéressants sur la navigation WAP.
- Recharge Surf 5 Mo : 4 € (valable 1 mois)⁽⁴⁾.

LE CRÉDIT DE COMMUNICATION

Toutes les communications sont décomptées de votre crédit.

Le crédit est réparti sur deux compteurs :

- le compteur principal : vous pouvez le recharger grâce aux recharges NRJ Mobile. Il permet l'utilisation de tous les services NRJ Mobile : appels, SMS, MMS, achats Compil, navigation sur le portail MyNRJMobile, téléchargements...
- le compteur WAP : vous pouvez le recharger grâce à la recharge Surf 5 Mo. Il est exclusivement dédié à la navigation WAP, de façon prioritaire par rapport au compteur principal.

DURÉE DE VALIDITÉ DU CRÉDIT

Le crédit est irrévocablement perdu s'il n'est pas utilisé pendant sa période de validité. Vous pourrez recevoir des appels pendant une durée de 6 mois après la durée de validité du crédit. Au-delà, si vous n'avez pas effectué de rechargement, NRJ Mobile se réserve le droit de résilier la ligne.

REPORT DU CRÉDIT NON CONSOMMÉ

Au moment du rechargement, si vous disposez d'un crédit valide sur votre compte, ce crédit n'est pas perdu : il se cumule à votre rechargement et la durée de validité applicable au crédit total est la durée de la dernière recharge en fonction de la formule choisie. Si vous n'avez plus de crédit au moment du rechargement, la durée de validité qui s'applique est celle de la nouvelle recharge utilisée.

LES APPELS GRATUITS

- Appels vers le répondeur 888, même si le crédit est épuisé⁽⁵⁾.
- Service de rechargement : 675 300.
- N° d'urgence : 112 (Urgences), 115 (Samu Social), 15 (Samu), 17 (Police), 18 (Pompiers).

LES SERVICES INCLUS

- Présentation du numéro
- 1€ de crédit secours⁽⁶⁾.
- Report du crédit non consommé en rechargeant avant la fin de validité du crédit en cours.
- Double appel.
- Info conso au *144# ou 222 pour obtenir votre crédit restant⁽⁷⁾.
- Alerte conso : pour savoir quand le crédit principal atteint 1 €.
- NRJ Mobile Away : pour appeler ou être joint à l'étranger.
- Portabilité du N° (sur demande du client).

LE SERVICE CLIENT

Pour contacter le Service Client en France métropolitaine, composez le :

- 675 200 depuis votre portable NRJ Mobile (gratuit la 1^{ère} minute puis prix d'un appel normal)
- 0 969 360 200 (appel non surtaxé).

TARIFS EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

- Appels voix : Les appels vers les N° mobiles d'un opérateur métropolitain ou vers les N° fixes métropolitains sont facturés à la seconde dès la 1^{ère} seconde (hors N° spéciaux ou N° d'accès internet) : 0,45 €/min avec la formule ClassiCall, 0,225 €/min avec la formule Double Jeu.
- SMS : vers un numéro mobile d'un opérateur métropolitain ou vers un numéro fixe métropolitain : 0,10 €/destinataire avec la formule ClassiCall, gratuits et illimités⁽³⁾ avec la formule Double Jeu.
- MMS : 0,30 €/destinataire.
- Appels visio : au prix d'un appel voix.

OFFRE SOUMISE A CONDITIONS.

(1) Temps maximum de communication calculé à partir d'un usage exclusif d'appels voix en France métropolitaine (hors numéros surtaxés), sur la base de 0,45 €/minute. Facturation à la seconde dès la 1^{ère} seconde. (2) Temps maximum de communication calculé à partir d'un usage exclusif d'appels voix en France métropolitaine (hors numéros surtaxés), sur la base de 0,225 €/minute. (3) SMS métropolitain entre 2 personnes physiques et à usage privé (hors SMS surtaxés et SMS multidestinataires) sous réserve d'un crédit de communication positif. (4) Par « mois » il faut entendre une période de 30 jours consécutifs. (5) Durant la durée de validité de votre crédit, depuis la France métropolitaine. (6) Crédit de secours déclenchable au 675 300 une fois que votre crédit est inférieur à 1 €. Ce crédit de secours d'une durée de validité de 7 jours sera débité de votre prochain rechargement. (7) Depuis la France métropolitaine.

FICHE D'INFORMATION STANDARDISÉE

LA CARTE PREPAYÉE (MISE À JOUR AU 09/03/2011)

Les services NRJ Mobile sont disponibles avec l'ensemble des couvertures réseaux de NRJ Mobile : GSM / GPRS / 3G. Le client doit disposer d'un terminal compatible 3G et se trouver sous zone de couverture 3G pour profiter du service de visiophonie.

PRIX DE L'OFFRE OU DU GROUPE D'OFFRES		<ul style="list-style-type: none"> • Prix du kit d'accès NRJ Mobile (carte SIM + 5 € de crédit de communication initial valable 30 jours sur la formule ClassiCall) : 15 €. • Appel normal vers les opérateurs fixes et mobiles métropolitains : 0,45 €/min, avec la formule ClassiCall, 0,225 €/min avec la formule Double Jeu. • Envoi d'un SMS vers un numéro tout opérateur mobile et fixe métropolitain : 0,10 €/destinataire avec la formule ClassiCall, gratuits et illimités avec la formule Double Jeu (hors SMS surtaxés et SMS multidestinataires) et sous réserve d'un crédit de communication positif. • Prix des autres services : voir la brochure Tarifs NRJ Mobile. 								
DURÉE MINIMALE D'ENGAGEMENT		Sans engagement								
Le client peut créditer son compte prépayé avec les recharges suivantes :										
RECHARGES NRJ MOBILE										
DESCRIPTION DE L'OFFRE OU DU GROUPE D'OFFRES	Recharges	5€	10€	15€	20€	30€	50€	100€		
	Formule ClassiCall (0,45 €/min)	Équivalent en com (jusqu'à) ⁽¹⁾	11 min	22 min	33 min	44 min	66 min	111 min	222 min	
		Équivalent en SMS (jusqu'à) 0,10 /SMS	50 SMS	100 SMS	150 SMS	200 SMS	300 SMS	500 SMS	1000 SMS	
		Durée de validité	10 jours	20 jours	30 jours	40 jours	60 jours	100 jours	1 an	
	Formule Double Jeu (0,225 €/min)	Équivalent en com (jusqu'à) ⁽²⁾	22 min	44 min	66 min	88 min	132 min	222 min	444 min	
		Équivalent en SMS	SMS ILLIMITÉS	SMS ILLIMITÉS	SMS ILLIMITÉS	SMS ILLIMITÉS	SMS ILLIMITÉS	SMS ILLIMITÉS	SMS ILLIMITÉS	
Durée de validité		4 jours	10 jours	15 jours	20 jours	30 jours	50 jours	6 mois		
DÉCOMPTE DES COMMUNICATIONS INCLUSES		Toutes les communications voix (vers mobile ou fixe vers France métropolitaine) sont décomptées du crédit rechargé sur le compte client à la seconde dès la 1 ^{ère} seconde (les autres types de communication sont décomptés selon les conditions précisées dans la brochure Tarifs NRJ Mobile).								
OPTIONS INCLUSES		<ul style="list-style-type: none"> • 1 € de crédit de secours déclenchable au 675 300. • Répondeur gratuit. • Présentation du numéro. • Alerte conso. • Double appel. • NRJ Mobile Away (pour appeler ou être joint à l'étranger). 								
CONDITIONS DE RÉSILIATION À L'INITIATIVE DU CLIENT		Automatique à la fin de validité de la ligne (6 mois maximum après la fin de validité de la dernière recharge).								
RÉSEAUX / TECHNOLOGIES		Réseaux GSM / GPRS/ 3G sous réserve de détenir un mobile compatible avec la technologie du réseau que le client souhaite utiliser.								
SERVICE CLIENT		Accessible du lundi au samedi de 8h à 22h (hors jours fériés) : - depuis le portable : 675 200 (1 ^{ère} minute gratuite, puis prix d'un appel normal) - depuis un fixe : 0 969 360 200 (appel non surtaxé depuis un poste fixe en France métropolitaine).								



INTERNATIONAL

INTERNATIONAL

1. LES FORAITS DOUBLE JEU, ULTIMATE, ULTIMATE LIGHT, ULTIMATE SMARTPHONE ET SLIM

LES COMMUNICATIONS VERS ET DEPUIS L'ÉTRANGER SONT FACTURÉES EN HORS FORFAIT.

Appels de la France vers l'étranger

	Vers la zone 1	Vers la zone 2	Vers la zone 3	Vers réseaux satellitaires
Appels voix	0,50 €/min	0,60 €/min	1,50 €/min	3,50 €/min
Appels visio	1,20 €/min	1,80 €/min	2,40 €/min	7 €/min

Appels voix et visio depuis l'étranger (option NRJ Mobile Away)⁽¹⁾

	Vers la zone 1	Vers la zone 2	Vers la zone 3	Vers réseaux satellitaires
Depuis la zone 1	0,47 €/min EUROTARIF*	1,20 €/min	2,20 €/min	4,60 €/min
Depuis la zone 2	1,20 €/min	1,20 €/min	2,20 €/min	4,60 €/min
Depuis la zone 3	2,20 €/min	2,20 €/min	2,20 €/min	4,60 €/min

Réception d'un appel à l'étranger (option NRJ Mobile Away)⁽¹⁾

Dans la zone 1	Dans la zone 2	Dans la zone 3
0,18 €/min EUROTARIF**	0,60 €/min	1 €/min

Décompte des appels voix/visio

- appels voix/visio, décomptés à la seconde après la 1^{ère} minute indivisible
- *appels voix/visio, décomptés à la seconde après les 30 premières secondes indivisibles
- **appels voix/visio, décomptés à la seconde dès la 1^{ère} seconde.

SMS /MMS de la France vers l'étranger

- émission d'un SMS (toutes zones) : 0,30 €/destinataire
- émission d'un MMS (toutes zones) : 0,90 €/destinataire.

SMS / MMS depuis l'étranger (option NRJ Mobile Away)⁽¹⁾

- réception d'un SMS (toutes zones) : gratuit
- réception d'un MMS (toutes zones) : 0,80 €/MMS reçu
- émission d'un SMS (zone 1) : 0,1315 €/SMS émis
- émission d'un SMS (zone 2 et 3) : 0,30 €/SMS émis
- émission d'un MMS (toutes zones) : 1,10 €/MMS émis.

Communications data (web, e-mails,...) depuis l'étranger (toutes zones) : 0,015 €/Ko.

Wap CSD depuis l'étranger

Depuis la zone 1	Depuis la zone 2	Depuis la zone 3
0,47 €/min	1,20 €/min	2,20 €/min

Décompté à la seconde après la 1^{ère} minute indivisible

Services NRJ Mobile depuis l'étranger (option NRJ Mobile Away)⁽¹⁾

- répondeur : prix d'un appel depuis la zone d'émission
- service client : prix d'un appel depuis la zone d'émission
- info conso : prix d'un appel depuis la zone d'émission.

Numéros spéciaux français depuis l'étranger

Prix d'un appel depuis la zone d'émission + surtaxe définie par le fournisseur de service.

(1) Depuis 232 destinations, et dans la limite des zones couvertes par les réseaux des opérateurs étrangers avec lesquels NRJ Mobile à un accord d'itinérance.

INTERNATIONAL

2. LES MINI-BLOQUÉS, LES FORAITS BLOQUÉS BE LIVE ET LA CARTE PRÉPAYÉE

LES COMMUNICATIONS VERS ET DEPUIS L'ÉTRANGER SONT DÉCOMPTÉES DU CRÉDIT.

Appels de la France vers l'étranger

	Vers la zone 1	Vers la zone 2	Vers la zone 3	Vers les réseaux satellitaires
Voix et Visio	0,75 €/min	0,75 €/min	1,55 €/min	1,55 €/min

Appels visio et voix depuis l'étranger (option NRJ Mobile Away)⁽²⁾

	Vers la zone 1	Vers la zone 2	Vers la zone 3	Vers les réseaux satellitaires
depuis la zone 1	0,47 €/min EUROTARIF*	1,49 €/min	2,50 €/min	2,50 €/min
depuis la zone 2	1,49 €/min	1,49 €/min	2,50 €/min	2,50 €/min
depuis la zone 3	2,50 €/min	2,50 €/min	2,50 €/min	2,50 €/min

Réception d'un appel à l'étranger (option NRJ Mobile Away)⁽²⁾

Dans la zone 1	Dans la zone 2	Dans la zone 3
0,18 €/min EUROTARIF**	0,70 €/min 1,05 €/min pour les Etats Unis	1,05 €/min

Décompte des appels voix/visio

- appels voix/visio, décomptés à la seconde après la 1^{ère} minute indivisible
- *appels voix/visio, décomptés à la seconde après les 30 premières secondes indivisibles
- **appels voix/visio, décomptés à la seconde dès la 1^{ère} seconde.

SMS /MMS de la France vers l'étranger

- émission d'un SMS (toutes zones): 0,30 €/destinataire
- émission d'un MMS (toutes zones) : 1,10 €/destinataire.

SMS / MMS depuis l'étranger (option NRJ Mobile Away)⁽²⁾

- réception d'un SMS (toutes zones) : gratuit
- réception d'un MMS (toutes zones) : 0,80 €/MMS reçu
- émission d'un SMS (zone 1) : 0,1315 €/SMS émis
- émission d'un SMS (zone 2 et 3) : 0,30 €/SMS émis
- émission d'un MMS (toutes zones) : 1,10 €/MMS émis.

Communications data (web, e-mails,...) depuis l'étranger (toutes zones) : 0,015 €/Ko

Services NRJ Mobile depuis l'étranger (option NRJ Mobile Away)⁽²⁾

- répondeur 888 : prix d'un appel depuis la zone d'émission
- service client : prix d'un appel depuis la zone d'émission
- service de rechargement 00 33 820 030 300 : appel gratuit
- *144# (prépayé /forfaits bloqués) : gratuit
- infos conso 222 (prépayé), 555 (forfaits bloqués) : prix d'un appel depuis la zone d'émission.

Numéros spéciaux français

Prix d'un appel depuis la zone d'émission + surtaxe définie par le fournisseur de service.

3. ZONES TARIFAIRES INTERNATIONALES

Zone 1 : Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne (+ Baléares et Canaries), Estonie, Finlande, Grande Bretagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, DOM, Islande, Liechtenstein, Norvège, Saint Marin, Vatican, Féroé (Iles), Suisse (+ France et Monaco pour les appels depuis l'étranger).

Zone 2 : Algérie, Biélorussie, Canada, Etats Unis, Maroc, Moldavie, Tunisie et Turquie, Albanie, Croatie, Groenland.

Zone 3 : reste du monde, TOM, Russie et Géorgie.

Liste mise à jour sur www.nrjmobile.fr

(2) Depuis 112 destinations, et dans la limite des zones couvertes par les réseaux des opérateurs étrangers avec lesquels NRJ Mobile a un accord d'itinérance.

INTERNATIONAL

1. SERIE LIMITEE BE LIVE POUR BLACKBERRY®

LES COMMUNICATIONS VERS ET DEPUIS L'ÉTRANGER SONT DÉCOMPTÉES DU CRÉDIT.

Appels de la France vers l'étranger

	Vers DOM- Europe- Europe élargie Maghreb	Vers Amérique du Nord – Reste du Monde	Vers les réseaux satellites
Appels voix	0,75 €/min	1,55 €/min	3 €/min
Appels visio	0,75 €/min 1,55 €/min pour le Maghreb	1,30 €/min 1,55 €/min pour l'Amérique du Nord	

Appels depuis l'étranger (option NRJ Mobile Away)⁽¹⁾

	Vers DOM- Europe- Europe élargie	Vers Maghreb - Amérique du Nord	Vers Reste du Monde	Vers les réseaux satellites
Depuis DOM-Europe	0,47 €/min EUROTARIF* 1,49 €/min Europe élargie	1,49 €/min	2,50 €/min	4,90 €/min
Depuis Europe élargie-Maghreb - Amérique du Nord	1,49 €/min	1,49 €/min	2,50 €/min	4,90 €/min
Depuis Reste du Monde	2,50 €/min	2,50 €/min	2,50 €/min	4,90 €/min

Réception d'un appel à l'étranger

Dans la zone DOM-Europe	Dans la zone Europe élargie-Maghreb	Dans la zone Amérique du Nord- Reste du Monde
EUROTARIF 0,18 €/min**	0,70 €/min	1,05 €/min

Décompte des appels voix/visio

- appels voix/visio, décomptés à la seconde après la 1^{ère} minute indivisible
- *appels voix/visio, décomptés à la seconde après les 30 premières secondes indivisibles
- **appels voix/visio, décomptés à la seconde dès la 1^{ère} seconde

SMS /MMS de la France vers l'étranger

- émission d'un SMS (toutes zones): 0,30 €/destinataire
- émission d'un MMS (toutes zones): 0,90 €/destinataire

SMS depuis l'étranger (MMS non accessibles depuis l'étranger)

- réception d'un SMS (toutes zones) : gratuit
- émission d'un SMS (Europe) : 0,1315 €/SMS émis
- émission d'un SMS (autres zones) : 0,30 €/SMS émis

Communications data (web, e-mails,...) depuis l'étranger (toutes zones) : 0,015 €/Ko.

Services NRJ Mobile à l'étranger

- Répondeur 123 : prix d'un appel depuis la zone d'émission
- Service client : prix d'un appel depuis la zone d'émission
- Suivi conso 950 : prix d'un appel depuis la zone d'émission
- Service de rechargement 00 33 820 030 300 : appel gratuit

2. ZONES TARIFAIRES INTERNATIONALES

Europe : Açores, Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Gibraltar, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Jersey, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madère, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume Uni, Saint Marin, Slovaquie, Slovénie, Suisse, Suède, Vatican. (+France et Monaco pour les appels depuis l'étranger)

DOM : Guadeloupe, Guyane, Mayotte, Martinique, Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon.

Europe élargie : Albanie, Bosnie Herzégovine, Croatie, Groënland, Kosovo, Macédoine, Moldavie, Monténégro, Serbie, Turquie, Ukraine.

Maghreb : Algérie, Maroc, Tunisie.

Amérique du Nord : Alaska, Canada, Etats-Unis, Hawaï, Iles vierges Américaines, Porto Rico.

Reste du monde : les autres pays.

(1) Depuis 112 destinations, et dans la limite des zones couvertes par les réseaux des opérateurs étrangers avec lesquels NRJ Mobile a un accord d'itinérance.

OPTIONS ET SERVICES

OPTIONS

■ 1. DISPONIBLES AVEC LES FORFAITS

Usages en France métropolitaine. Sous réserve de mobile compatible.

OPTIONS MULTIMÉDIA

Option Music illimitée⁽¹⁾ :

- le téléchargement de singles est illimité : 15 €/min
- le téléchargement et le coût de transport des singles sont compris dans l'option.

Option Web et mails illimités⁽²⁾ (débit ajusté au delà de 500 Mo) : 9.90 €/mois.

Usages modem, Voix sur IP, Peer to Peer et NewsGroups interdits.

Option non disponible avec Ultimate smartphone, Ultimate, Ultimate light et Slim

Forfait Surf^{(3) (4)} : 5 Mo = 4 €/mois.

Option non disponible avec Ultimate smartphone, Ultimate et Ultimate light.

Compil' : (prix par mois - hors coût de connexion).

3 singles ⁽⁵⁾	Compil' X3 ⁽⁵⁾	Compil' X5 ⁽⁵⁾
2,5 €	5 €	9 €
Singles PC et/ou mobile	Téléchargement libre de sonneries, logos, jeux et singles	

FORFAIT SMS / MMS^{(3) (6)} : (prix par mois)

30 SMS	60 SMS	90 SMS	150 SMS	300 SMS
ou 10 MMS	ou 20 MMS	ou 30 MMS	ou 50 MMS	ou 100 MMS
2,5 €	5 €	7 €	11 €	20 €

ALERTE CONSO⁽⁷⁾ : 2,5 €/mois

(1) Série limitée aux 1000 premières souscriptions jusqu'au 30/06/11. Les frais de navigation WAP correspondants à la phase de téléchargement des singles sont compris dans cette option. Option à souscription immédiate au prorata du mois, reconductible tacitement par périodes de 1 mois. Tout mois commencé est dû. Demande de résiliation sur nrjmobile.fr ou auprès du Service Client à tout moment. (2) Option à souscription immédiate au prorata du mois. Reconductible tacitement par période de 1 mois. Demande de résiliation sur nrjmobile.fr ou auprès du Service Client à tout moment. Tout mois commencé est dû. **Web** : exclusivement sur et depuis votre mobile. Hors surtaxes téléchargement et services. **E-mails** : en émission et réception, depuis les messageries POP3 et IMAP compatibles. **Débit ajusté** : réduction mensuelle du débit au delà de 500 Mo d'échanges de données (dont web et e-mails). (3) Forfaits mensuels à souscription immédiate, reconductibles tacitement par périodes de 1 mois. Tout mois commencé est dû. Demande de résiliation à tout moment sur nrjmobile.fr ou auprès du Service Client. Crédit des forfaits non reportables. (4) Une seule souscription possible par mois. Non inclus dans ces forfaits : navigation depuis l'étranger. (5) Compils non cumulables entre elles. Forfaits mensuels à souscription immédiate, reconductibles tacitement par périodes de 1 mois. Tout mois commencé est dû. Demande de résiliation à tout moment sur nrjmobile.fr ou auprès du Service Client. Crédit du forfait non reportable. (6) SMS métropolitains entre 2 personnes physiques et à usage privé (hors N° courts, spéciaux surtaxés et SMS+). Forfaits non reportables. Une seule souscription possible par mois. SMS utilisables en MMS sur la base : 1 MMS = 3 SMS. (7) Tout mois commencé est dû.

OPTIONS

■ 2. DISPONIBLES AVEC LES MINI-BLOQUÉS, LES FORFAITS BLOQUÉS BE LIVE ET LES CARTES PRÉPAYÉES

- Pour les forfaits bloqués et les mini bloqués, les options sont facturées en plus du forfait.
- Pour la carte prépayée, les options sont décomptées de la recharge.
- Usages en France métropolitaine. Sous réserve de mobile compatible

MULTIMÉDIA :

Surf :

Bénéficiez de tarifs intéressants sur la navigation web :

- pour les cartes prépayées : recharge Surf 5 Mo : 4 €. Valable 1 mois
- pour les forfaits bloqués Be Live et les Mini Bloqués : option Surf 5 Mo : 4 €/mois⁽¹⁾.

Compil' (à utiliser sous 2 mois) : hors coût de connexion.

- compil 3 singles à 2.50 €
- compil 3 jeux à 6.99 €
- compil 1 single, 1 sonnerie et 1 jeu à 5.99 €
- compil 3 sonneries à 6.99 €
- compil 6 singles à 4.50 €

(Singles disponibles sur PC et/ou mobile)

SERVICES PONCTUELS

- Suspension de ligne en cas de vol ou perte : gratuite.
- Désimlockage du mobile avant 3 mois : 99 €.
- Remplacement de carte SIM : 15 €.
- Déblocage de carte SIM : gratuit.
- Rejet de prélèvement : 10 €/acte.

(1) Option à souscription immédiate, reconductible tacitement par périodes de un mois. Tout mois commencé est dû.

SERVICES NRJ MOBILE

Le transport Wap / Web est facturé 0,005 € / Ko soit 5,12 € / Mo pour tous les clients, prépayés et abonnés. Des recharges ou forfaits surf sont disponibles pour profiter d'un meilleur tarif. Pour plus d'infos, se reporter à la partie Option. Poids moyen d'un singles = 2Mo, d'un jeu = 500Ko et d'une vidéo = 250Ko.

TÉLÉCHARGEMENT

- **sonneries** : 3 € + coût de transport
- **logos** : 2 € + coût de transport
- **logos animés** : 2 € + coût de transport
- **vidéos** : 2 € + coût de transport,
 Dailymotion : visionnage gratuit + coût de transport
 Mosaic TV : 0 € + coût de transport
- **jeux** : de 1,5 € à 3 € + coût de transport
- **jeux 3D** : 4 € + coût de transport.
- **Application Android MyNRJMobile** : téléchargement et utilisation gratuits (hors coût de transport)
- **Applications sur le MyNRJMobile Store** de 0 € à 4.99 € + coût de transport
- **Application E buddy** : téléchargement et utilisation gratuits (hors coût de transport)

MUSIQUE

- **Téléchargement d'un singles pour PC** : 0,99 € (Hors cout de connexion).
 Commande depuis le téléphone mobile de singles à télécharger sur PC
- **Téléchargement d'un singles pour mobile** : 0,99 € (Hors coût de transport).
 Commande depuis le téléphone mobile de singles à télécharger sur son téléphone mobile uniquement
- **Téléchargement d'un singles pour mobile + PC** : 0,99 € (Hors coût de transport).
 Commande depuis le téléphone mobile de singles à télécharger sur son téléphone mobile et sur PC

COMMUNAUTAIRE

- **Fotochat** : Recharge 25 messages pour 4 € (hors coût de transport), recharge 10 messages pour 2 € (hors coût de transport), 1 message VIP avec un Gift pour 1 € (hors coût de transport)
- **Myspace** : accès gratuit (hors coût de transport)
- **Meetic** : Accès Meetic pendant 1 mois : 3 €/min (hors coût de transport),
 Chat instantané 10 messages : 3 € (hors coût de transport)
- **Playtomo** : Téléchargement et utilisation gratuite (hors coût de transport)
- **E buddy** : l'utilisation du service d'instant messaging est gratuit (hors coût de transport).

INFO NEWS

- accéder gratuitement à toute l'actualité partout et à tout moment sur votre mobile avec **TF1 News, Télé 7 et NRJ Sports** (hors coût de transport)
- accéder gratuitement à l'actualité du monde du cinéma et des people avec **Première, Entrevue et Allociné** (hors coût de transport)
- **France Pari** : faites vos propres pronostics sportifs gratuitement (hors coût de transport).

SERVICES PRATIQUES ET APPLICATIONS

- **NRJ Astro** : consultation gratuite de l'horoscope (hors coût de transport)
- **Ma banque** : retrouvez vos comptes CIC et Crédit Mutuel sur votre mobile gratuitement (hors coût de transport)
- **Google Maps** : Téléchargement et utilisation gratuits (hors coût de transport)
- **My community*** : le téléchargement et l'utilisation de l'application ainsi que la consultation des services Facebook et twitter sont gratuits (hors coût de transport). Envoyez et recevez des mails avec des pièces jointes⁽¹⁾.
- **Mails à partir de l'application My community*** : le Téléchargement de l'application « My community* » est gratuit (hors coût de transport). Recevez et échangez vos mails avec pièces jointes⁽¹⁾ depuis votre mobile quelle que soit votre messagerie (hors coût de transport).

- Alertes SMS :

Foot Ligue 1 :

- Alertes But équipe / 24h : 0,49 €
- Alertes But équipe / mois : 1,29 €
- Alertes journée L1 : 0,99 €

Rugby TOP 14 :

- Alertes équipe / 24h : 0,49 €
- Alertes équipe / mois : 1,29 €
- Alertes journée TOP 14 : 0,99 €

SERVICES VOCAUX :

- **NRJ ALL au 675 255** : 0,34 €/min + tarif appel normal
- **Radio NRJ au 675 675** : 0,34 €/min + tarif appel normal
- **NRJ Sonneries au 675 766** : 1,35 €/appel + 0,34 €/min + tarif appel normal
- **NRJ Répondeur au 675 737** : 1,34 €/appel + tarif appel normal
- **NRJ Horoscope au 675 467** : 0,34 €/min + tarif appel normal

(1) Sous réserve de mobile compatible. Les pièces jointes pouvant être envoyées ou téléchargées depuis un mobile ne peuvent excéder 2 Mo. * Ma communauté

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DE LA CARTE PRÉPAYÉE

Applicables à compter du 19 août 2009

Les présentes conditions générales d'utilisation (ci-après les «CGU») ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Société NRJ Mobile (ci-après «NRJ Mobile») fournit les services de radiotéléphonie publique numérique GSM/GPRS et UMTS par Carte prépayée (ci-après les «Services»). Les relations entre les parties sont régies par les présentes CGU et la documentation commerciale NRJ Mobile (ci-après «la Documentation Commerciale»).

Les CGU prévalent sur la Documentation Commerciale.

1. DÉFINITION DES SERVICES

La Carte prépayée (ci-après la «Carte») est une carte SIM (identification) à microprocesseur à laquelle est associé un numéro d'appel attribué le cas échéant par NRJ Mobile. La Carte vous permet notamment de recevoir et d'émettre des appels nationaux et internationaux dans la zone de couverture du réseau GSM/GPRS ou du réseau UMTS des sociétés Orange/SFR (ci-après le «Réseau») dans les limites :

- i. du montant d'un crédit de communications prépayées affecté à un compte rechargeable ;
- ii. des conditions de durée définies à l'article 4 des présentes CGU ;
- iii. des restrictions applicables aux Services, relatives notamment aux appels sortant vers certains pays et vers certains numéros spéciaux dans les limites données dans la Documentation Commerciale.

Selon l'offre souscrite, elle peut comprendre un crédit de communication initial. Le montant de ce crédit et les modalités de ce dernier sont indiqués dans la Documentation Commerciale.

Elle vous permet également de bénéficier de services complémentaires ou optionnels définis dans la Documentation Commerciale.

Par ailleurs, vous pouvez vous connecter dans les conditions figurant dans la Documentation Commerciale au(x) réseau(x) de radiotéléphonie publique GSM/GPRS ou UMTS fournis et exploités par d'autres opérateurs que NRJ Mobile (ci-après les «Opérateurs Tiers»).

En optant pour la souscription Services NRJ Mobile, vous n'avez aucun engagement de durée et vous pouvez résilier les Services à tout moment en n'effectuant pas de rechargement.

2. IDENTIFICATION

Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, vous vous engagez à communiquer votre identité, en présentant, au moment de l'achat de la Carte, l'original de votre pièce d'identité valide ou en renvoyant par courrier au Service Client le formulaire d'identification joint avec la Carte, auquel vous joindrez la photocopie recto-verso de votre pièce d'identité. Jusqu'à ce que vous vous soyez valablement identifié, aucun rechargement de votre Carte ne pourra être effectué et aucun appel vers et depuis l'international ne sera possible.

A défaut de vous être identifié dans les quinze (15) jours à compter de l'activation de votre Carte, votre ligne sera, dans un premier temps, suspendue. Vous ne pourrez plus émettre et recevoir d'appels.

Si dans un délai de 10 jours à compter de la suspension de votre ligne, vous ne vous êtes toujours pas identifié, votre ligne sera résiliée.

Vous informerez par écrit NRJ Mobile de tout changement d'adresse en cours de contrat dans un délai de sept (7) jours suivant le changement.

A défaut, vous ne pourrez pas vous en prévaloir auprès de NRJ Mobile, pour quelque cause que ce soit.

3. TERMINAUX

Vous pouvez émettre et recevoir des communications, dans la zone de couverture des Services, à partir de n'importe quel terminal agréé GSM/GPRS ou UMTS conçu pour recevoir la Carte.

Quand vous avez acquis un pack NRJ Mobile (c'est-à-dire une offre combinant la Carte avec un téléphone mobile), le téléphone mobile contenu dans le pack est assorti d'un dispositif interdisant son usage sur un autre réseau GSM/GPRS ou UMTS que le Réseau, et ne peut fonctionner qu'avec la Carte incluse dans le pack.

Ce dispositif peut être désactivé sur simple demande écrite au Service Client, et à vos frais, si cette demande intervient moins de six (6) mois après l'activation de votre Carte.

Le montant de ces frais figure dans la Documentation Commerciale. Au-delà de ce délai, la désactivation de ce dispositif est gratuite.

4. DURÉE DE VALIDITÉ DU SERVICE

4.1 Durée de validité et utilisation du crédit de communication

À compter de votre premier appel ou de votre dernier rechargement (la plus récente de ces deux dates), vous disposez des délais définis dans la Documentation Commerciale en vigueur pour consommer le crédit de communication dont vous disposez selon la formule tarifaire choisie. De même les crédits offerts, à l'achat de la Carte ou dans

le cadre d'offres commerciales ou promotionnelles, sont également affectés d'une durée de validité.

Aux termes de ces délais, si vous n'avez effectué aucun rechargement, vous perdrez irrévocablement l'éventuel crédit de communication restant et ne pourrez plus émettre d'appels (sauf vers les numéros d'urgence).

À chaque nouveau rechargement effectué dans les délais impartis, le nouveau crédit s'ajoute au solde de communication précédent en fonction de la typologie de ce dernier. Le nouveau solde de communication est alors utilisable aux tarifs, conditions, et selon les délais applicables au nouveau rechargement effectué.

4.2 Durée de validité de la ligne :

Vous pourrez recevoir des appels pendant une durée de 6 mois après la durée de validité du crédit. Au-delà, si vous n'avez effectué aucun rechargement, NRJ Mobile se réserve le droit de résilier votre contrat. De même, NRJ Mobile se réserve le droit de résilier votre contrat à défaut d'activation de votre ligne dans un délai de 6 mois à compter de la date d'achat de la Carte.

Dès lors aucun rechargement de Carte ou changement d'offre ne sera possible. La carte SIM sera désactivée et vous ne pourrez plus émettre ou recevoir d'appels, ni consulter votre messagerie.

Le numéro de téléphone attribué sera définitivement perdu, votre Carte prépayée rechargeable sera résiliée.

5. RECHARGEMENT

La Carte prépayée est associée à différents compteurs rechargeables de communications prépayées en fonction de la typologie de ces derniers.

5.1 Modes de rechargement

Vous pouvez créditer votre Carte prépayée à tout moment pendant sa durée de validité, selon les modalités précisées dans la Documentation Commerciale, et par l'un des moyens ci-après :

- par carte bancaire, dans votre Espace Client sur www.nrjmobile.fr, dans les distributeurs automatiques des banques partenaires de NRJ Mobile ou en appelant le 675 300 à partir de votre mobile (appel gratuit);

- par tout moyen de paiement, en achetant une recharge auprès de tout distributeur agréé par NRJ Mobile.

5.2 Conditions spécifiques au rechargement par carte bancaire

Le rechargement par carte bancaire est plafonné à un montant mensuel maximum par numéro d'appel NRJ Mobile et / ou par carte bancaire.

Ce plafond est indiqué dans la Documentation Commerciale.

Lorsque le paiement s'effectue par carte bancaire, en cas de contestations répétées des ordres de payer, NRJ Mobile se réserve le droit de suspendre l'accès aux Services.

5.3 Consultation du solde du compte rechargeable

Vous pouvez consulter le solde de votre Carte prépayée dans votre Espace Client sur www.nrjmobile.fr, par SMS ou via le serveur vocal, dans les conditions décrites dans la Documentation Commerciale.

Vous pouvez consulter le détail de vos consommations dans votre Espace Client sur www.nrjmobile.fr via un accès sécurisé.

6. DESCRIPTION DES SERVICES

6.1 Emission / Réception d'Appels

La Carte est utilisable sur le Réseau GSM/GPRS ou le Réseau UMTS avec un terminal compatible.

Elle doit être mise en service par un appel au serveur vocal NRJ Mobile dont le numéro figure dans la Documentation Commerciale.

La Carte permet l'émission d'appels, sous réserve de leur prépaiement complet, à l'exception des appels vers les numéros d'urgence qui peuvent être émis lorsque le solde de la Carte prépayée n'est pas créditeur et des appels qui peuvent bénéficier d'une réserve d'appel dans les conditions fixées dans la Documentation Commerciale en vigueur.

Il vous appartient de vous assurer de ce que votre Carte prépayée est suffisamment créditée afin de ne pas subir une interruption de communication.

Lorsque le solde de votre Carte prépayée atteint un seuil déterminé dans la Documentation Commerciale, vous êtes averti par un SMS (Short Message Service) et, si vous êtes en cours de communication par un bip sonore.

Vous serez ensuite invité par SMS à créditer votre Carte prépayée.

La Carte permet également la réception d'appels, dans les conditions d'utilisation et de validité précisées à l'article 4 des CGU, même en cas

de crédit épuisé.

6.2 Messagerie vocale

La messagerie vocale vous permet de recueillir les messages de vos correspondants en cas d'inaccessibilité ou de non réponse du téléphone mobile. Vous êtes informé de la réception d'un message par SMS sur votre téléphone mobile, si ce dernier est allumé et dans la zone de couverture.

Vous acceptez d'ores et déjà que NRJ Mobile ou tout tiers mandaté par elle vous adresse des messages vocaux relatifs aux Services. Si vous ne souhaitez pas recevoir ces messages, vous pourrez en informer à tout moment le Service Client dont les coordonnées figurent dans la Documentation Commerciale.

La confidentialité des messages déposés dans la messagerie vocale est assurée par un code secret de consultation qu'il vous appartient d'activer et de personnaliser. La responsabilité de NRJ Mobile ne saurait être engagée en cas d'utilisation de ce code par un tiers.

NRJ Mobile ne peut être tenue pour responsable de la perte ou de la dénaturation des messages déposés du fait d'une absence de consultation dans le délai indiqué dans la Documentation Commerciale ou d'une saturation de la capacité de votre messagerie vocale.

Les tarifs de la consultation de la messagerie vocale figurent dans la Documentation Commerciale.

6.3 SMS / MMS

La Carte permet l'émission et la réception de SMS. Elle vous permet de recevoir sur l'écran de votre téléphone mobile, un message écrit, comprenant jusqu'à 160 caractères. Le coût d'envoi et de réception d'un SMS figure dans la Documentation Commerciale.

La Carte permet l'émission et la réception de MMS (Multimedia Message Service).

Elle vous permet de recevoir sur l'écran de votre téléphone mobile, un message contenant du texte et/ou des images et/ou du son.

Le coût d'envoi et de réception d'un MMS est précisé dans la Documentation Commerciale.

Vous êtes immédiatement informé de la réception d'un message SMS ou MMS sur votre téléphone mobile, si ce dernier est allumé et dans la zone de couverture. Vous acceptez d'ores et déjà que NRJ Mobile ou tout tiers mandaté par elle vous adresse des messages SMS et MMS relatifs aux Services. Si vous ne souhaitez pas recevoir ces messages, vous pourrez en informer à tout moment le Service Client. NRJ Mobile n'est pas responsable du contenu des messages qui vous sont adressés, à l'exclusion des messages adressés par NRJ Mobile relatifs aux Services.

6.4 Services Wap

La Carte comprend un accès au Wap (Wireless Application Protocol). Cet accès n'est possible qu'à partir d'un téléphone portable pourvu d'un navigateur adapté au protocole Wap. Il vous appartient de vous assurer que votre téléphone permet cet accès. L'activation de l'accès au Wap vous permet notamment d'accéder au portail MyNRJMobile et à des services en ligne. Le coût d'accès au WAP est précisé dans la Documentation Commerciale.

NRJ Mobile prend les mesures nécessaires à votre mise en relation avec les éditeurs de service sélectionnés dans le cadre du portail MyNRJMobile, mais elle ne saurait être tenue responsable de l'inexécution ou de la défaillance de l'éditeur dans ses obligations de service.

A l'exception de ceux dont elle est l'éditeur, NRJ Mobile ne saurait être tenue responsable des services et contenus accessibles depuis le Wap, sur leur nature et leurs caractéristiques sur lesquelles elle n'exerce aucun contrôle.

NRJ Mobile attire votre attention sur la diversité et la nature des contenus accessibles depuis le Wap, et notamment sur l'existence de contenus susceptibles de heurter les mineurs.

S'agissant des produits ou services accessibles sur le réseau Internet, vous devez adresser directement aux fournisseurs de contenus toute réclamation relative à l'exécution des services rendus ou à la vente des produits par ces derniers.

Vous reconnaissez que les données émises ou reçues sur le Wap ne sont pas protégées et que la communication de toute information est effectuée à vos risques et périls. Vous reconnaissez également que l'utilisation des contenus et services depuis le Wap peut être réglementée, notamment par des droits de propriété et que vous êtes seul responsable de l'usage que vous en faites.

6.5 Présentation du numéro de l'appelant

NRJ Mobile propose un service de présentation du numéro de l'appelant.

Toutefois, NRJ Mobile n'assure pas ce service notamment :

- lorsque l'appelant a refusé la divulgation de son numéro ;
- lorsque l'appel émane de l'étranger ou d'un réseau d'Opérateur Tiers si l'information n'est pas fournie par le réseau d'origine ;
- lorsque l'appel émane d'un réseau à la norme Pointel ou d'un réseau mobile analogique. Dans ce cas, c'est le numéro de la borne radioélectrique qui est divulgué ;
- lorsque l'appel émane d'une installation privée à raccordement analogique. Dans ce cas, c'est le numéro de l'installation appelante qui est divulgué ;
- lorsque l'appel provient d'une installation Numéris. Dans ce cas, le numéro du terminal appelant n'est divulgué que si l'installation fournit ce numéro.

De même, NRJ Mobile n'est pas responsable de l'exploitation par le mobile de l'information fournie dans le cadre du service de présentation de l'appelant. Il vous appartient de vous assurer lors de l'acquisition de votre mobile, du contenu et de la forme sous laquelle le mobile restitue cette information. Si vous avez souscrit au service de présentation du numéro de l'appelant et que vous avez accès aux numéros de vos correspondants qui ont accepté la divulgation de leur numéro, vous vous engagez à n'utiliser les numéros reçus qu'à des fins privées, à l'exclusion de la constitution de tout fichier.

6.6. Service de Visiophonie

Le service Visio permet de voir votre correspondant sur l'écran de votre téléphone mobile et d'être vu par lui pendant la communication.

Ce service n'est accessible que si vous et votre correspondant disposez d'un téléphone mobile compatible avec le réseau UMTS et intégrant la fonction Visiophonie.

Ce service implique également que le réseau UMTS soit simultanément accessible aux deux correspondants.

7. TARIFS DES SERVICES

Les tarifs des Services et les frais de mise en service, ainsi que leurs modalités d'application, sont précisés dans la brochure tarifaire. Ces tarifs sont susceptibles d'évoluer auquel cas NRJ Mobile en informera préalablement ses clients.

8. OBLIGATIONS DU CLIENT

8.1 Utilisation de la Carte et des Services

La Carte doit être utilisée conformément à l'usage qui lui est destiné et aux textes et lois en vigueur. La Carte reste la propriété exclusive et insaisissable de NRJ Mobile qui peut la remplacer soit à son initiative, pour vous permettre de bénéficier d'améliorations techniques ou en cas de défaillance constatée de la carte, soit à votre demande.

La Carte ne peut pas être utilisée pour proposer une offre commerciale à un tiers et notamment, ne peut pas être utilisée par un exploitant de réseau de télécommunication ou un fournisseur de services de télécommunications aux fins de modifier l'acheminement d'un service de télécommunication sur un réseau public de télécommunications.

Tout usage frauduleux de la Carte, ou contraire aux CGU, engage votre responsabilité personnelle.

La composition de trois codes d'initialisation (code PIN) successifs erronés entraîne la neutralisation de la Carte.

Cette dernière peut-être réinitialisée sur votre demande auprès du Service Client ou sur l'Espace Client du site www.nrjmobile.fr.

Vous êtes seul responsable de l'utilisation et de la conservation de la Carte, dont vous vous interdisez toute duplication, ainsi que de l'utilisation des Services et, plus généralement, de l'exécution des obligations souscrites au titre des CGU.

Vous vous engagez à respecter les instructions données par NRJ Mobile relatives aux modifications techniques éventuelles à apporter à votre mobile et / ou à ses accessoires utilisés lorsqu'elles résultent des contraintes et / ou des normes techniques imposées à NRJ Mobile par les autorités réglementaires ou les groupements normatifs compétents.

Vous vous interdisez toute utilisation frauduleuse, abusive ou excessive des Services, telle que notamment l'encombrement volontaire des serveurs ou plateformes de service de NRJ Mobile ou du Réseau, ou

l'envoi de messages attractifs générant nécessairement un nombre imposant de réponses, pouvant ainsi perturber la disponibilité desdits serveurs ou réseau.

8.2 Sécurité - Confidentialité

Des codes secrets peuvent être indispensables à l'utilisation de certains Services (Code PIN, Espace Client, messagerie à distance...), précisés dans la Documentation Commerciale. Ces codes vous sont communiqués par NRJ Mobile, et peuvent, le cas échéant, être personnalisés.

Vous devez prendre toutes les mesures propres à assurer la sécurité des données relatives à votre accès aux Services et à vos codes secrets.

Vous êtes responsable de la conservation et de la confidentialité de ces codes secrets, ainsi que de tous les actes réalisés au moyen de ceux-ci.

8.3 Cession

Vous ne pouvez céder ou transférer à un tiers, à titre gratuit ou onéreux, sous quelque forme que ce soit, le bénéfice du présent contrat, la carte SIM et / ou le numéro de téléphone sans l'accord préalable et écrit de NRJ Mobile.

En cas d'accord de NRJ Mobile, vous vous engagez à régler au préalable toutes les sommes encore éventuellement dues au titre du présent contrat.

NRJ Mobile peut céder ou transférer à un tiers, à titre gratuit ou onéreux, sous quelque forme que ce soit, le bénéfice du présent contrat.

■ 9. RESPONSABILITÉ

NRJ Mobile est responsable de la mise en place des moyens nécessaires à la bonne marche des Services et prend les mesures nécessaires au maintien de la continuité et de la qualité du service de radiotéléphonie. NRJ Mobile ne peut toutefois pas, d'une manière générale, être tenue responsable de toute difficulté technique liée au fonctionnement du Réseau.

La responsabilité de NRJ Mobile ne peut pas être engagée :

- en cas de suspension de l'accès aux Services conformément aux modalités de l'offre ou pour impayé,
- en cas de fraude au système de rechargement,
- en cas de cessation de l'autorisation d'exploitation des Services décidée par les autorités compétentes,
- en cas de modification du numéro d'appel pour des raisons techniques,
- en cas de mauvaise utilisation par vous et / ou vos correspondants, des Services,
- en cas de mauvaise installation, de mauvaise utilisation ou de défaillance du terminal et / ou des accessoires,
- en cas d'utilisation non conforme à son usage de la Carte,
- en cas de non respect de vos obligations, notamment si ce non respect engendre la suspension ou l'interruption de l'accès aux Services,
- en cas d'utilisation du Service consécutive à une divulgation, une désactivation, une perte ou un vol du code d'accès confidentiel associé à chaque Carte, et plus généralement d'utilisation dudit Service par une personne non autorisée, non consécutive à une faute de NRJ Mobile,
- en cas d'affectation de la transmission des signaux radioélectriques par les contraintes ou les limites des normes techniques imposées à NRJ Mobile par les autorités réglementaires ou les groupements normatifs compétents,
- en cas de perturbations ou d'interruptions non directement imputables à NRJ Mobile,
- en cas de perturbations et / ou d'indisponibilité totale ou partielle, et / ou d'interruption de tout ou partie des services proposés sur les réseaux de radiotéléphonie publique numérique fournis et exploités par des Opérateurs Tiers,
- en cas de force majeure, au sens de la jurisprudence de la Cour de Cassation.

NRJ Mobile met en oeuvre tous les moyens dont elle dispose pour assurer l'accès aux Services.

Elle ne saurait être tenue pour responsable des modifications des contenus qui lui sont fournis par les éditeurs, les diffuseurs, ou imposés par les dispositions législatives et réglementaires.

NRJ Mobile décline toute responsabilité quant aux conséquences d'une utilisation frauduleuse, abusive ou excessive des Services, telles que notamment l'encombrement volontaire ou involontaire des serveurs de messagerie de NRJ Mobile ou de son réseau, ou l'envoi de messages attractifs générant nécessairement un nombre imposant de réponses pouvant ainsi perturber la disponibilité desdits serveurs ou réseau. NRJ Mobile n'est pas responsable des éventuelles conséquences

dommageables du fait de l'accès, de la prise de connaissance, ou de l'usage de contenus, notamment les contenus « live » accessibles par le Wap et / ou par Internet depuis votre téléphone portable.

Il est expressément rappelé qu'Internet n'est pas un réseau sécurisé. Le secret des correspondances transmises sur ce réseau n'est pas assuré. Dans ces conditions, il vous appartient de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger vos propres données et / ou logiciels notamment de la contamination par d'éventuels virus circulant sur le réseau Internet ou de l'intrusion d'un tiers dans le système de ses terminaux à quelque fin que ce soit.

L'intégrité, l'authentification et la confidentialité des informations, fichiers et données de toute nature que vous souhaitez échanger sur le réseau Internet ne peuvent être garanties sur ce réseau.

Vous ne devez donc pas transmettre via le réseau Internet des messages dont vous souhaitez voir la confidentialité garantie.

Compte tenu du secret doit bénéficier les correspondances privées, NRJ Mobile n'exerce aucun contrôle sur le contenu ou les caractéristiques des données que vous recevez ou transmettez sur le réseau. Toutefois, NRJ Mobile se réserve le droit de supprimer ou d'empêcher toute opération susceptible de perturber le bon fonctionnement du réseau ou ne respectant pas les règles de fonctionnement.

Il peut être fait exception à cette règle de confidentialité dans les limites autorisées par la loi, à la demande des autorités publiques et / ou judiciaires.

■ 10. INTERRUPTION DES SERVICES / COMPENSATION

En cas d'interruption totale des Services, en dehors des cas visés à l'article 9, NRJ Mobile s'engage à tout mettre en oeuvre pour rétablir les Services dans un délai maximum de quinze (15) jours et à dédommager le client sous la forme d'une prolongation de la durée de validité de son crédit égale à la durée d'interruption des services.

■ 11. CONDITIONS SPECIFIQUES AU RÉSEAU UMTS

11.1 Couverture

Le Réseau UMTS est accessible en France métropolitaine exclusivement, et dans la limite des zones de couverture telles qu'elles sont précisées dans la Documentation Commerciale en vigueur.

Néanmoins, compte tenu de la nouveauté de la technologie UMTS des interruptions dans la fourniture des services peuvent survenir.

Lorsque vous quittez une zone couverte par le Réseau UMTS ou si l'accès au réseau est momentanément indisponible, vous serez basculé sur le Réseau GSM/GPRS à l'exception des services ne fonctionnant que sous la norme UMTS, tels que, notamment, la visiophonie ou le streaming en mode Wap.

Suite à ce basculement, la communication ou la connexion se poursuit aux conditions techniques et tarifaires du réseau GSM/GPRS.

Le basculement sera effectué automatiquement à condition que vous ayez au préalable paramétré votre terminal pour qu'il sélectionne automatiquement le réseau disponible.

A défaut, la communication ou connexion sera interrompue.

11.2 Capacité

Le réseau UMTS est mutualisé entre tous ses utilisateurs.

La bande passante disponible peut donc varier, pour une même bande passante de référence, notamment selon le nombre d'utilisateurs connectés à un même instant et selon leur usage du réseau UMTS et des Services.

Vous vous engagez à un usage raisonnable du réseau UMTS, tout usage en continu pouvant potentiellement constituer une gêne pour les autres usagers.

L'usage raisonnable pour un usage de type accès à Internet s'entend comme n'excédant pas 500 (cinq cents) Mega Octets (Mo) de données échangées mensuellement et ce, afin de permettre à tous les utilisateurs d'accéder au réseau dans des conditions optimales.

NRJ Mobile se réserve donc la possibilité de suspendre et / ou de résilier, selon les modalités précisées à l'article 13 des présentes, votre accès au réseau UMTS si vous ne respectez pas cet engagement d'usage raisonnable.

■ 12. VOL OU PERTE DE LA CARTE

Vous informerez immédiatement le Service Client NRJ Mobile - par téléphone ou via l'Espace Client du site www.nrjmobile.fr - de la perte

ou du vol de votre Carte, NRJ Mobile ne pouvant être tenue pour responsable des conséquences de ceux-ci, afin que la ligne soit mise hors service.

Vous confirmerez le vol ou la perte par lettre recommandée avec accusé de réception accompagnée d'une copie du dépôt de la plainte déposée auprès du commissariat ou des autorités compétentes.

Tout récépissé de dépôt de plainte ou de déclaration de vol adressé par télécopie ne sera pas pris en compte.

■ 13. SUSPENSION-INTERRUPTION DES SERVICES

L'accès aux Services peut être suspendu de plein droit par NRJ Mobile, après vous en avoir informé par tout moyen, sans que vous puissiez prétendre à une quelconque indemnisation dans les cas suivants:

- absence ou fausse déclaration relative à votre identité lors de l'achat du Pack NRJ Mobile ou du Kit d'accès,
- décès - l'annulation du numéro d'appel s'opère dès que NRJ Mobile en a eu connaissance, sauf si les ayants droit désirent le reprendre,
- fraude ou tentative de fraude de votre part, notamment dans le cadre du rechargement,
- non-respect des conditions spécifiques liées aux offres « Illimitées » ; la suspension intervenant immédiatement à compter de la découverte d'un cas d'utilisation inappropriée ou interdite.
- non-respect de l'une quelconque de vos obligations malgré une mise en demeure assortie d'un préavis et restée sans réponse.

■ 14. CONDITIONS SPÉCIFIQUES AUX OFFRES « ILLIMITÉES »

NRJ Mobile se réserve le droit en cas d'utilisation inappropriée d'une offre de produits et/ou services illimités (voix, SMS, MMS, navigation/téléchargement Wap...), de suspendre l'offre conformément à l'article 13.

Constituent notamment des cas d'utilisation inappropriée des offres de produits et/ou services illimités :

- l'utilisation des offres illimitées à des fins autres que personnelles (notamment à des fins lucratives),
- la cession totale ou partielle des services ou produits illimités.

Sont par ailleurs interdits :

- l'utilisation à titre gratuit ou onéreux des services en tant que passerelle de réacheminement de communications ou de mise en relation (numéros d'appel commençant par 01, 02, 03, 04, 05 ou 09 inclus),
- l'utilisation ininterrompue des services, notamment par le biais d'une composition automatique ou en continu,
- l'utilisation des services aux fins de voix sur IP,
- l'envoi en masse de communications de façon automatisée ou non...

■ 15. DONNÉES NOMINATIVES

Les informations vous concernant et contenues dans les fichiers de NRJ Mobile ne sont transmises qu'aux personnes physiques ou morales qui sont expressément habilitées à les connaître pour l'exécution des Services.

Elles ne sont transmises à des tiers qu'avec votre autorisation expresse.

Par ailleurs, l'utilisation d'un service de géolocalisation nécessite le traitement des données de localisation géographique et d'identification de votre téléphone.

Sauf dispositions légales contraires, la durée de conservation de ces données est strictement limitée au temps nécessaire pour assurer la fourniture des Services.

Dans le cadre de la mise en place de l'annuaire universel, l'abonné dispose du droit d'être mentionné gratuitement sur les listes des abonnés et utilisateurs publiées dans les annuaires ou consultables par l'intermédiaire d'un service de renseignement, et notamment d'y faire figurer ses nom, prénom, numéro de mobile, adresse, profession ou activité (sous votre responsabilité), adresse électronique et / ou ceux des utilisateurs de sa ligne, sous réserve de leur accord qui doit accompagner sa demande.

Vous pouvez également obtenir gratuitement:

- de ne pas être mentionné dans les listes de l'annuaire Universel,
- que ces listes ne comportent pas de référence à l'adresse complète de votre domicile et / ou de référence à votre sexe (sous réserve d'absence d'homonymie),

- que vos coordonnées publiées dans ces listes ne soient pas utilisées à des fins de prospection commerciale ou pour des services d'annuaire inversé.

Vous pouvez demander à NRJ Mobile la communication de ces informations vous concernant et exiger qu'elles soient rectifiées, complétées, clarifiées, mises à jour ou effacées, conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée sur l'informatique, les fichiers et les libertés en adressant un courrier à l'adresse suivante :

NRJ Mobile – Service Client

46, rue Jules Méline – 53098 Laval Cedex 9.

■ 16. RÉCLAMATION

Toute réclamation doit être formulée en premier recours auprès du Service Clients par téléphone ou par courrier à l'adresse suivante :

NRJ Mobile – Service Client

46, rue Jules Méline – 53098 Laval Cedex 9.

NRJ Mobile s'engage à répondre à toute réclamation dans un délai de 15 jours ouvrés.

Toutefois, si la réponse ne pouvait être donnée dans ce délai, NRJ Mobile indiquera à l'abonné le délai de traitement requis sans que ce dernier ne puisse dépasser 1 mois.

Dans le cas où l'abonné ne serait pas satisfait de la réponse de NRJ Mobile, l'abonné peut alors formuler un second recours auprès du Service Consommateurs de NRJ Mobile, par écrit exclusivement, à l'adresse suivante :

NRJ Mobile – Service Consommateurs

12, rue gaillon – 75107 Paris Cedex 2.

■ 17. TRIBUNAL COMPÉTENT

Si vous avez la qualité de commerçant, tout litige lié à l'interprétation et / ou l'exécution des présentes sera soumis aux tribunaux compétents de Paris.